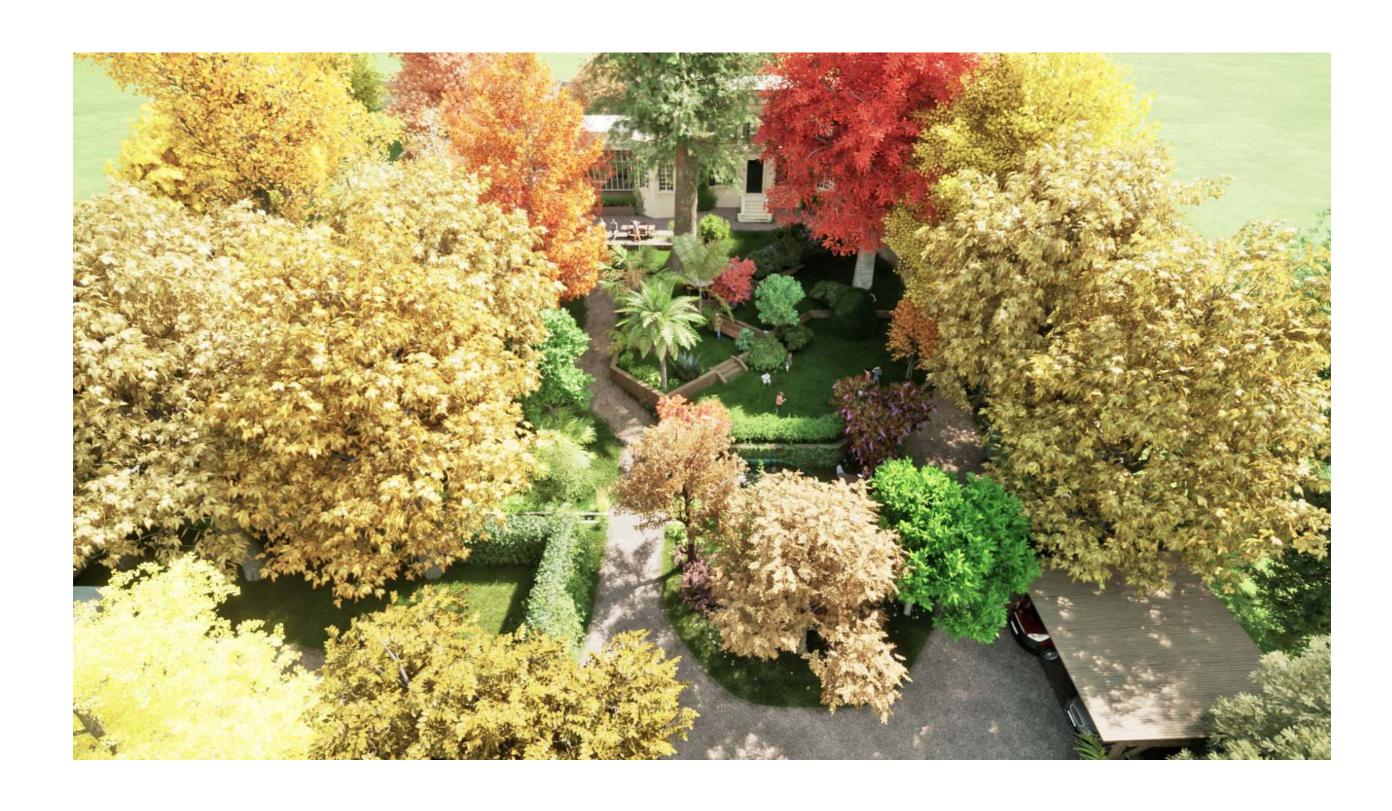


# Parc privé

92500 Rueil-Malmaison





Ce dossier vise à définir précisément les principes de conception du projet de jardin, merci d'en prendre intégralement connaissance.

- Les dessins, projections et images de références compilés dans ces pages, bien que non contractuels, tendent à déterminer les options de conceptions et à identifier les ambiances recherchées : Ils ont été validés par le maître d'ouvrage et doivent-être pris en compte lors de la réalisation.
- L'(les) entreprise(s) et équipe(s) responsable(s) de la réalisation établiront le cahier des charges sur la base de ce dossier, selon les règles de l'art et en concertation avec le maître d'ouvrage.
- En fonction de leur expertise, de leurs catalogues et de leurs fournisseurs, l'(les) entreprise(s) et équipe(s) responsable(s) de la réalisation s'engage(nt) à conseiller et informer en toute bonne foi le maître d'ouvrage en ce qui concerne la tenue des travaux, les choix mobiliers, les options et matériaux des aménagements, les alternatives végétales, etc.

#### Madame et Monsieur .....

92500 Rueil-Malmaison

#### Lot n° 1

#### Terrassements, maçonneries et gros œuvre

(Cotes et mesures et cubatures estimées à confirmer et compléter par l'équipe chargée de la réalisation)

- \* Les terrassements seront précédés d'un décapage des terres végétales sur environ 30 cm.
- \* La terre végétale sera soigneusement stockée pour réutilisation lors de la végétalisation.
- \* Les résidus inertes des déblais (béton, granulats, briques, agrégats d'enrobés, etc.) seront utilisés pour constituer les couches inférieures des futurs remblais.

# Seuil et zone d'accueil Selon plan (p. 19 et 20), coupe et perspective (p. 21) Nivellement des sols Couche de fondation Revêtement en gravier stabilisé (excepté l'espace pelouse)

# 2. Espace central (terrasses en gradins) Selon plan (p. 19 et 20), coupe et perspective (p. 21)

Nivellement des sols
 Murets de soutènement
 + emmarchements
 Fondations
 Structure
 Bardage

3. Cheminement sud	67	$M^2$

77

Selon plan (p. 19 et 20)

· Remblais des terrasses

- Nivellement des sols
- · Couche de fondation
- Revêtement stabilisé piéton (aspect naturel)

4. Cheminement nord	150	$M^2$
Selon plan (p. 19 et 20)		

**Fondations**  Nivellement des sols Structure Abris (L.2,60 m/l.1,55 m/H.2,00 m) Couche de fondation Revêtement stabilisé carrossable (aspect naturel) **Fondations** Structure 5. Muret de soutènement est (extension) 6,55 ML 3. Bûcher (L.3,50/l.1,40 m/H.2,10m) Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 24) Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 23) Fondations Structure Appentis **Fondations** 6. Chemin de la lisière 36  $M^2$ Structure Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 24) • Terrasse en béton désactivé 4. Jardin d'hiver 57 M<sup>2</sup> Nivellement ?? Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 25) Pose des traverses 7. Parvis de la demeure **73**  $M^2$  Terrasses en bois Selon plan (p. 19 et 20) **Fondations** Structure Nivellement des sols 5. Pergola végétalisée (L.5,25 m/l.5,25 m/H.3,60m)• Revêtement en gravier stabilisé Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 23) 8. Jacuzzi et terrasse du jardin d'hiver 57 M<sup>2</sup> Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 25) Option bois • Nivellement des sols et excavation pour mise en place du jacuzzi encastré **Fondations** Structure Lot n° 2 · Option acier Mobilier et terrasses **Fondations** (Cotes et mesures à confirmer et compléter par l'équipe chargée de la réalisation) Structure (L.4,25 m/l.0,70 m/H.0,70 m) 1. Parking 30 6. Bac végétalisé devant extension nord Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 21) Selon plan (p. 19 et 20)  $15,50 M^2$ 7. Carré potager Appentis Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 24) **Fondations** Structure • Gravillons stabilisés dans structure alvéolaire 8. Carré d'aromates 4.60 M<sup>2</sup> Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 24) 65 2. Poulailler (18,45 m/3,60 m)  $M^2$ Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 24) 9. Mobilier de jardin (à préciser avec le maître d'ouvrage) Enclos grillagé Bancs Portillon Tables

#### Lot n° 3

#### Jacuzzi et fontainerie

(Cotes et mesures à confirmer et compléter par l'équipe chargée de la réalisation) Selon plan (p. 19 et 20)

# 1. Jacuzzi encastrable (diam. = envir. 2 m, volume = envir. 680 L) Selon plan (p. 19 et 20) et perspective (p. 25)

- Option coque acrylique
- Option bois
- Option pierre naturelle

#### 2. Bassin et fil d'eau (terrain ouest)

- curage
- Remplacement du garde-corps du bassin

#### 3. Vasque au pied du grand hêtre

- Curage
- Remise en fonction du système?

#### Lot n° 4

#### Arrosage automatique et solution de récupération des eaux

À préciser avec le maître d'ouvrage

• Bacs, jardinières et massifs.

#### Lot n° 5

#### Éclairage

À préciser avec le maître d'ouvrage

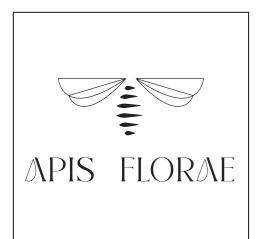
- éclairage direct
- éclairage fonctionnel
- éclairage mixte
- éclairage d'ambiance

#### Lot n° 6

#### Végétalisation

(Mesures et cubatures à confirmer et compléter par l'équipe chargée de la réalisation) Selon plan (p. 27, 28 et 29), liste des végétaux (p. 26) et palette végétale (p. 30 à 40) Garantie de reprise des végétaux à définir.

- 1. Nettoyage des parcelles, désherbage, débroussaillage et évacuation du bois mort.
- 2. Élagage et taille d'entretien des arbres et arbustes.
- 3. Abattage des arbres et arbustes identifiés.
- 4. Transplantation et mise en jauge des arbustes identifiés.
- 5. Dessouchage/rognage des souches et rebouchage des fosses.
- 6. Broyage sur place des déchets de petits végétaux et branchages pour la réutilisation en paillage sur le site.
- 7. Travail des sols : décompactage, amendement et apport de terre végétale.
- 8. Plantations des arbres, arbustes, plantes vivaces et fleurs.
- 9. Traitement naturel contre les maladies et parasites de tous les végétaux.
- 10. Forfait végétaux et pelouse (voir liste).



#### Esquisse validée

92500 Rueil-Malmaison

Votre terrain d'environ 3000 m² forme un clos arboré d'exception marqué par deux grands et beaux sujets, un séquoia et un hêtre rouge, qui viennent cadrer votre demeure.

En fonction du diagnostic qu'effectua l'arboriste lors de sa consultation, nous vous proposons de répondre à votre programme par un travail conséquent sur les strates arborées, arbustives et herbacées, afin d'entretenir et de renouveler ce parc dont vous avez la responsabilité.

En outre, ce site est fortement influencé par une topographie qui consiste en une ascension jusqu'à l'habitation principale. Ainsi, la demeure est en situation de belvédère et, à l'inverse, s'impose au visiteur dès le seuil du jardin qu'elle surplombe. Cette remarquable ordonnance contraint vos usages en vous empêchant d'investir les espaces devant la maison. Nous envisageons donc de remodeler le terrain à l'ouest de votre domicile afin de vous permettre sa réappropriation.

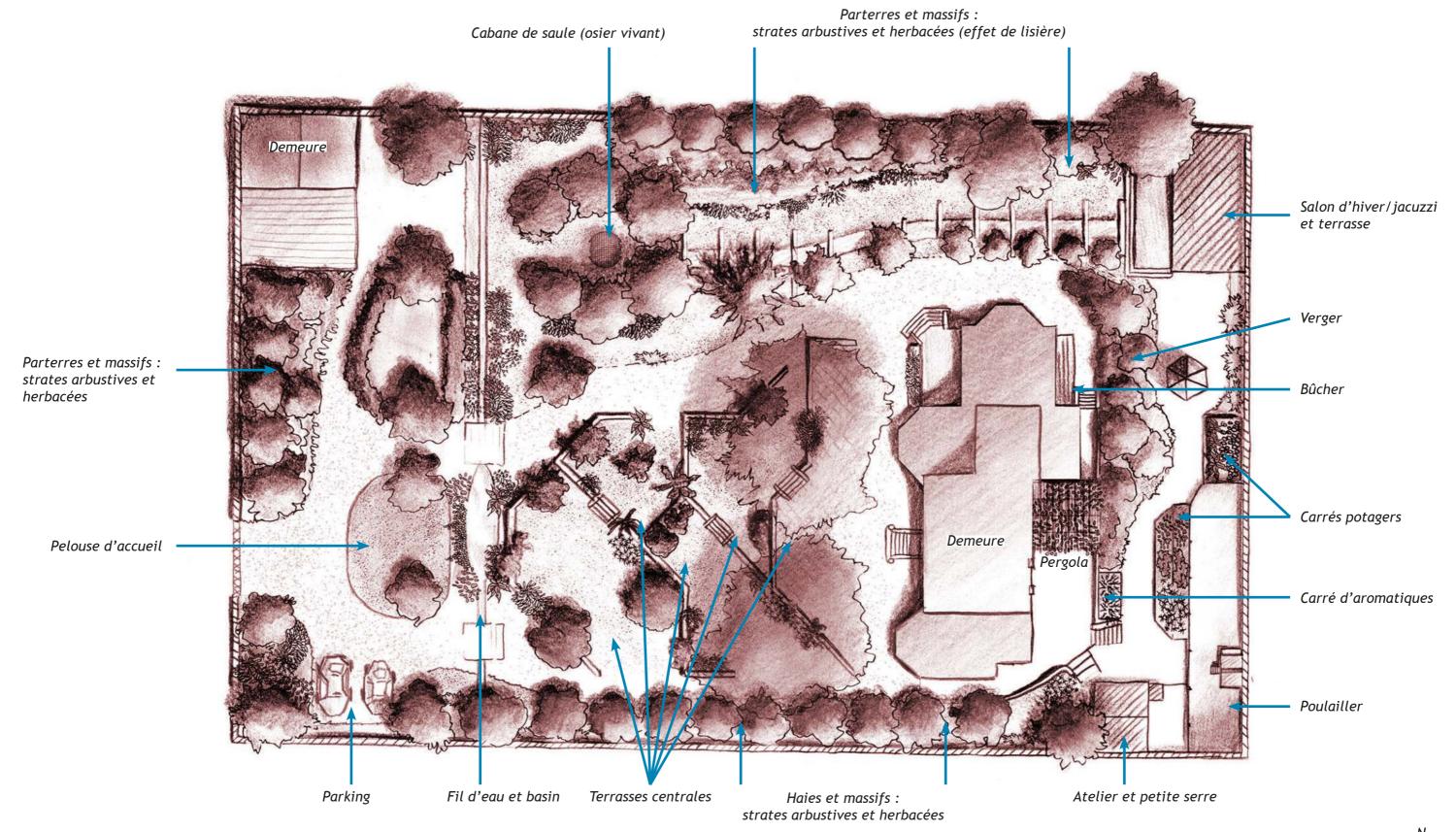
Pour résumer votre programme, vous désirez :

- Une ascension jusqu'à la maison par paliers.
- Un cheminement carrossable permettant d'atteindre la demeure en voiturette.
- Un aménagement du bassin et du fil d'eau qui traverse votre propriété, ainsi que de la vasque au pied du grand hêtre.
- Un espace plan pour les jeux d'enfants.
- Des places de parking.
- Des emplacements pour le bûcher et le compostage.
- Un jardin nourricier : verger, potager et plantes aromatiques.
- Un poulailler.
- Réinvestir les dépendances (éventuellement pour une serre et un jacuzzi).
- Une solution de récupération des eaux.
- Une réflexion sur l'éclairage fonctionnel et sur l'éclairage d'ambiance.



# Esquisse générale

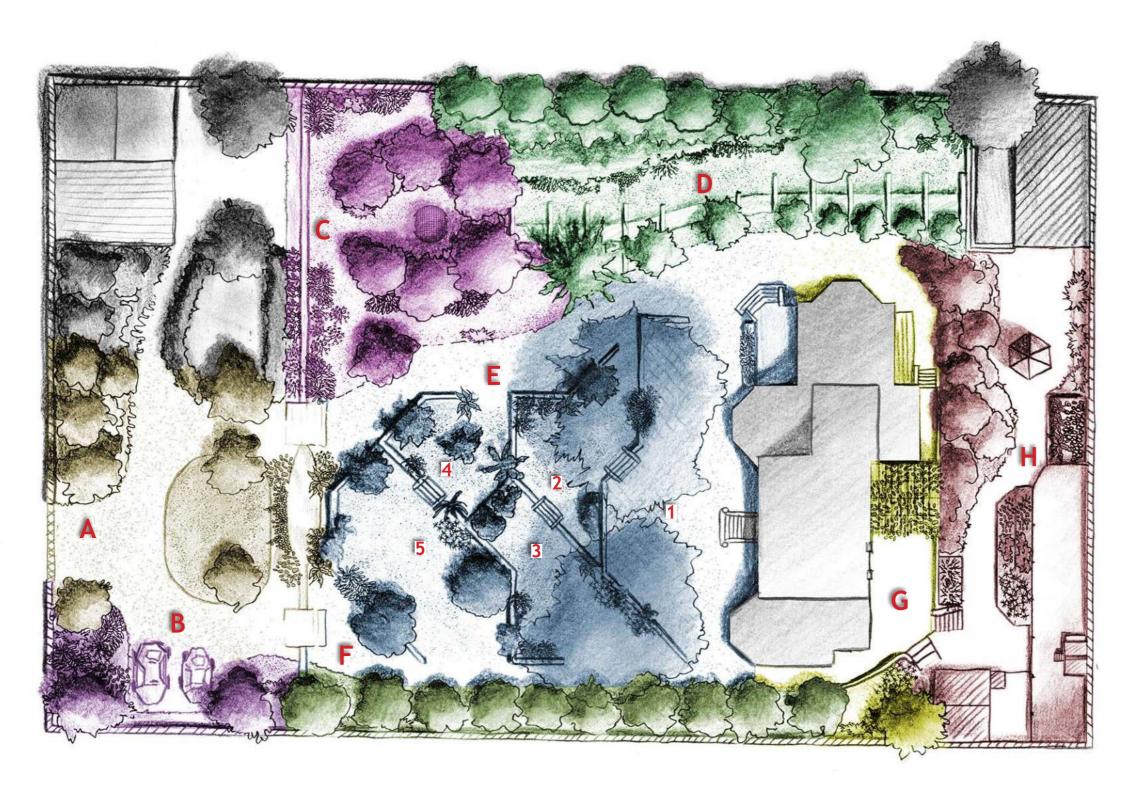
Voir corrections page 8





# Schémas des zones

Voir corrections page 8



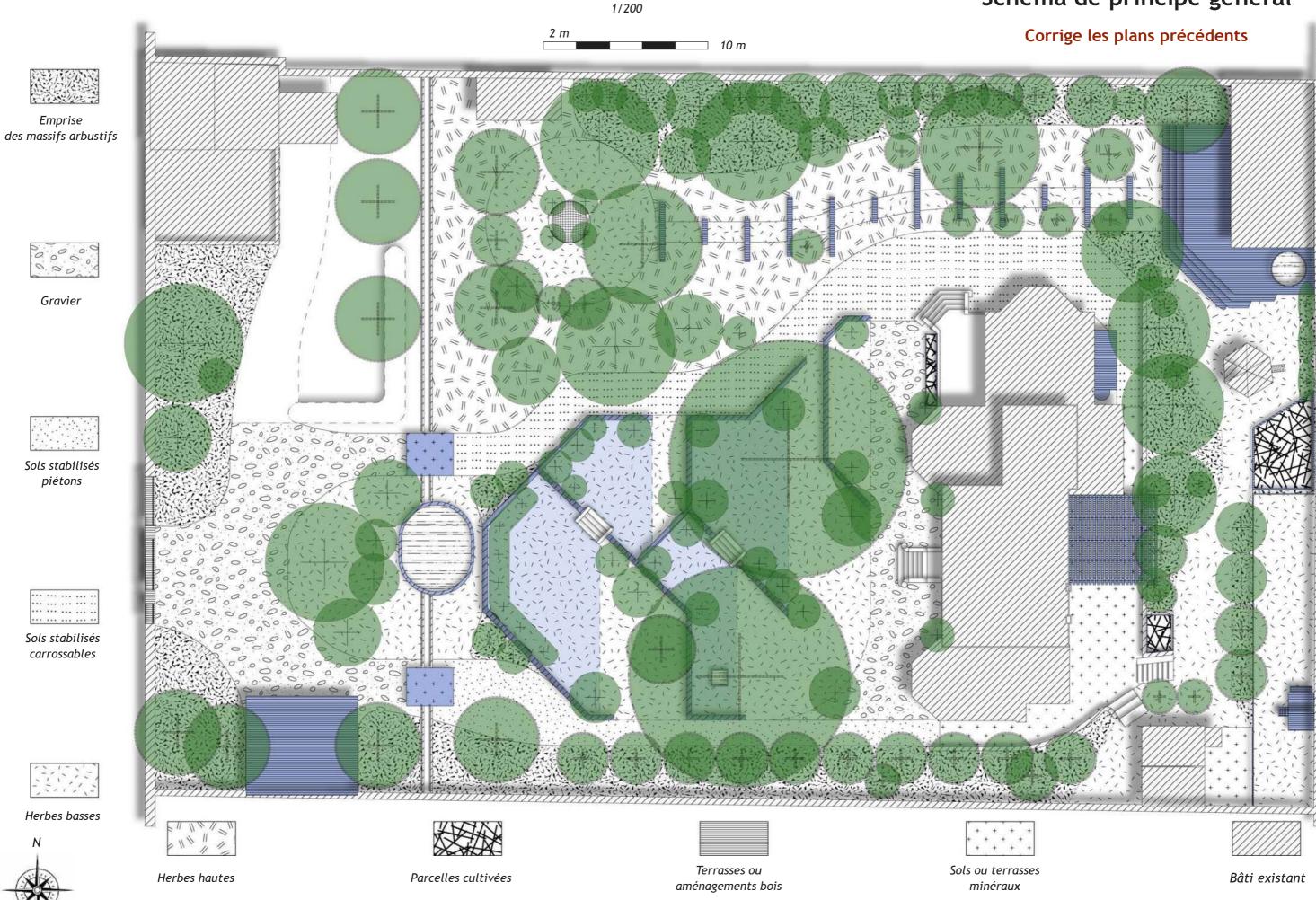
- A. Le seuil
- B. Le parking
- C. Le cercle des fées
- D. La balade de la lisière
- E. Les gradins
- 1 Le parvis
- 2 Le salon de thé
- 3 Le boudoir anglais
- 4 Le clos tropical
- 5 Le terrain de jeu
- F. L'allée piétonne
- G. Les communs
- H. Le jardin fermier



1/250

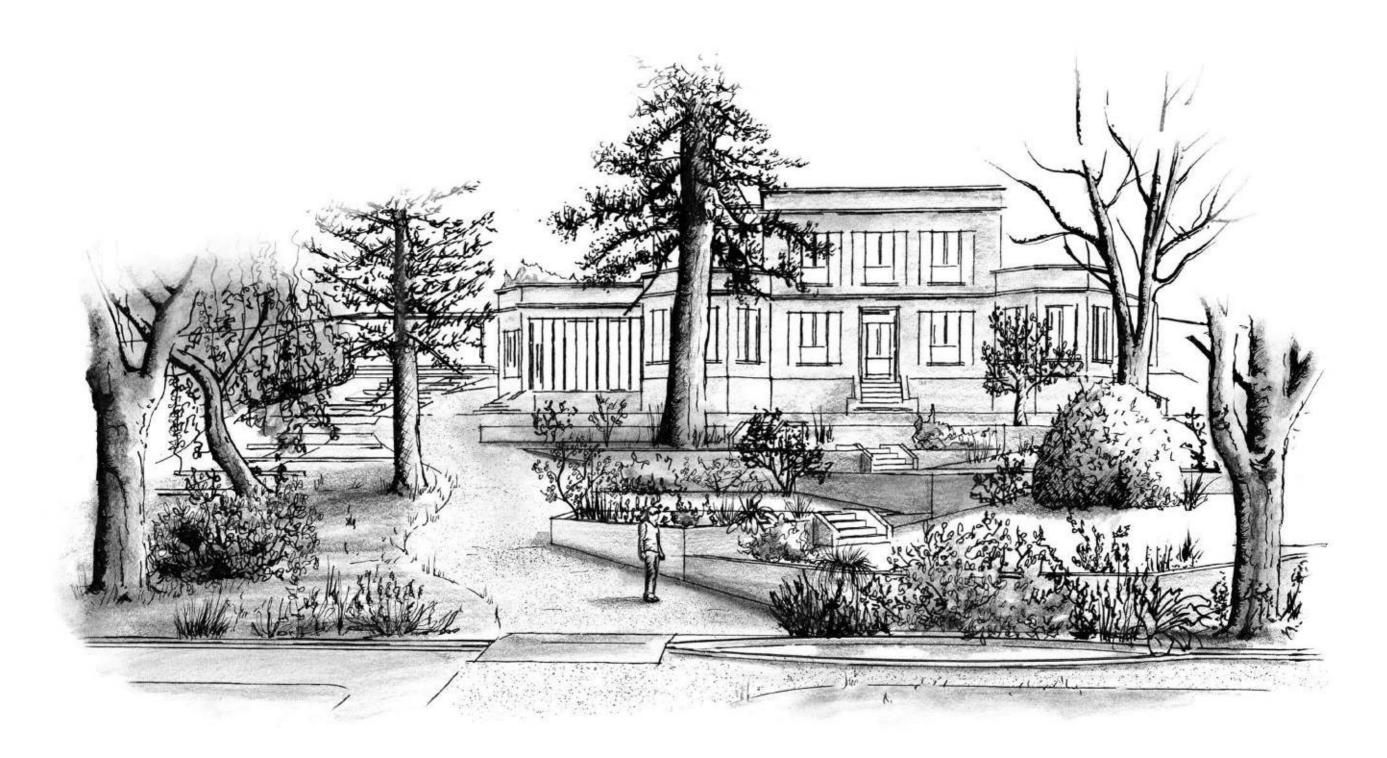
2,5 m

□ 10 m



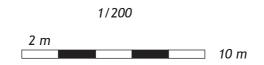
# Projections Croquis de principe

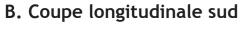
Croquis non corrigé

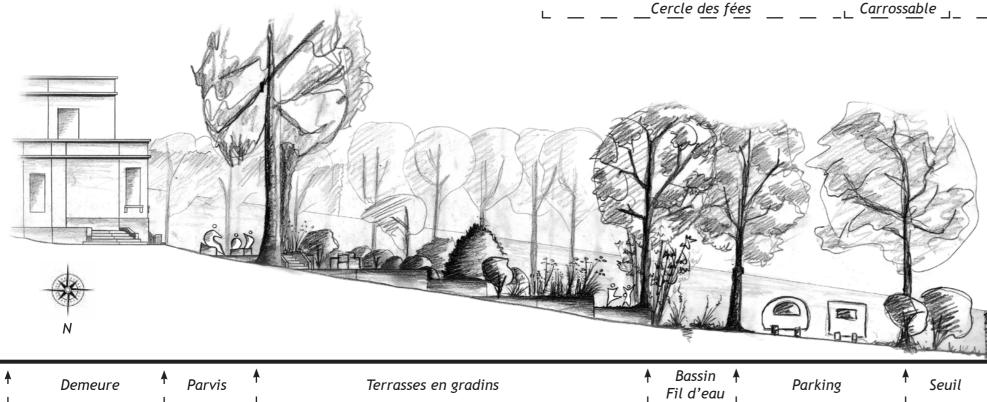


# Projections Coupes de principe

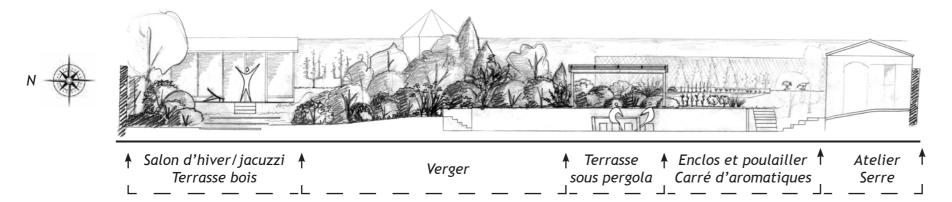
Coupes non corrigées

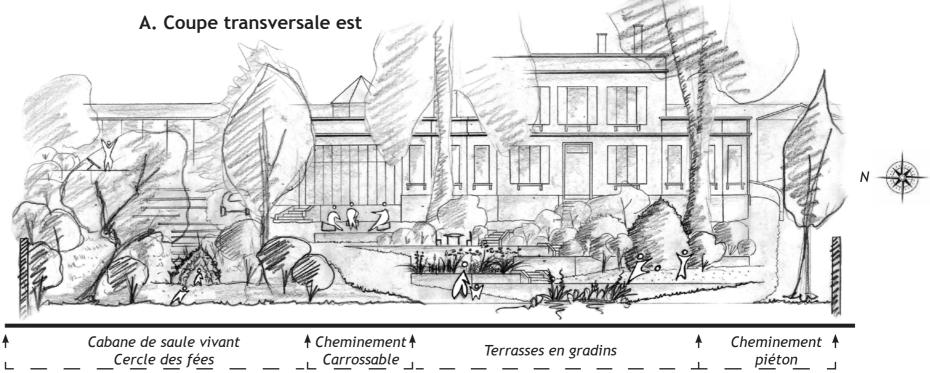


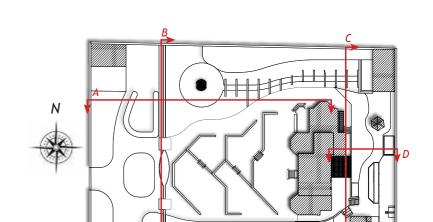




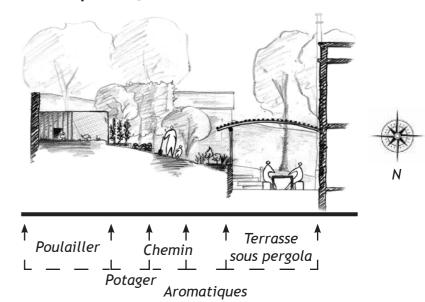
## C. Coupe transversale est (arrière)







# D. Coupe longitudinale sud (arrière)



#### **Projections corrigées**

# Le seuil et le parking

L'intention est de retrouver dès le seuil un axe à la composition générale et d'organiser l'accès aux différentes parties du site. Nous vous proposons le simple motif d'une pelouse rustique et accueillante, qui distribue les espaces : au sud, le parking; au nord, la maison secondaire et son jardinet; à l'est, le parc et la demeure principale.



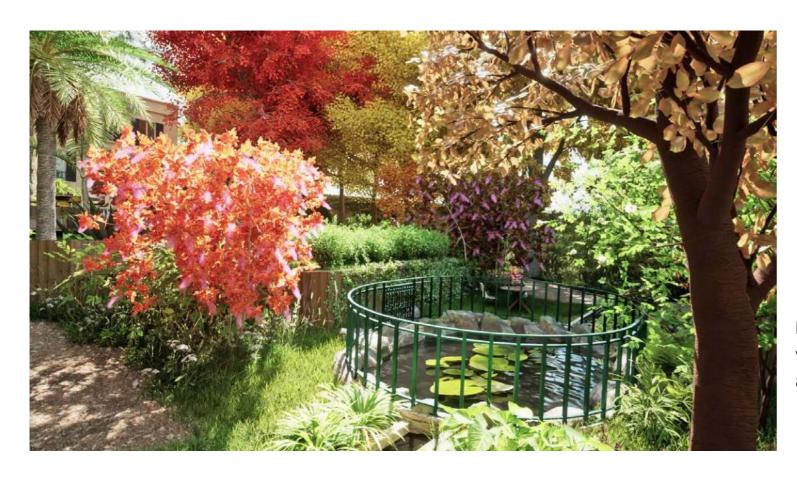
Perspective sur la demeure



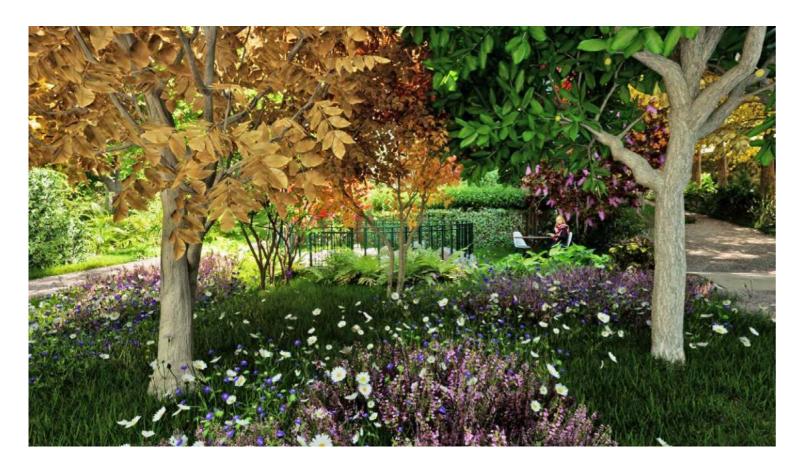
L'espace enherbé comme pivot du seuil



Un parking discret



Le muret de soutènement à l'est du fil d'eau et la pelouse à l'ouest sertissent le bassin. Une végétation foisonnante lui fait écrin tout en bornant l'espace pour créer une station bucolique au bord de l'eau dans une atmosphère de partie de campagne.





#### Les terrasses en gradins

Le motif principal de cette esquisse consiste en ces terrasses en gradins qui vous permettent de réinvestir toute la partie ouest de votre terrain.

Une petit parvis vient prolonger la terrasse de l'extension de votre demeure et fait la transition avec le jardin.

Chacun des terre-pleins offre une ambiance végétale et un usage particulier : nous vous proposons par exemple l'intimité d'un salon de thé, un boudoir au décor de jardin anglais, un clos plus exotique dans une esthétique tropicale et enfin un espace dédié aux enfants et à leurs jeux de ballon.

Longeant le nord de ces terrasses un cheminement en sol stabilisé permet un accès carrossable, de l'autre côté la montée s'effectue à pied.



De nouveaux espaces et de nouvelles vues



Vue depuis le perron : La demeure retrouve un lien direct avec le jardin



Principe des terrasses centrales

La cabane de saule au centre du bosquet des fées

#### Le cercle des fées et la balade de la lisière

En contraste avec les terrasses en gradins très architecturées, le terrain qui longe la clôture nord de la propriété est envisagé dans une esthétique de grande naturalité. À l'ouest, nous retravaillons le bosquet présent dans la poésie d'un « cercle des fées ». Au centre, nous pourrions aménager une cabane en osier vivant qui pourrait ravir les enfants.

Un épais massif arbustif bordé d'une lisière herbacée est mis en place en limite nord du terrain afin de créer une haie séparatrice avec l'espace voisin. Cette végétation propose de plus une balade bucolique jusqu'à la dépendance du jardin d'hiver puis à l'arrière de la demeure.



Haie arbustive et promenade bucolique



Un axe et des vues retrouvés

#### Les communs

Nous apportons peu de changement à la terrasse arrière. Une charmante pergola végétalisée procure simplement l'ombre que le tilleul (que nous vous conseillons de retirer) ne fournira plus. Les montants de cette structure viendront cadrer un tableau vivant sur le jardin fermier qui surplombe cet espace.

Au nord, derrière la volée de marches le bûcher trouve naturellement sa place en s'adossant au bâti.



La terrasse comme le filtre entre la maison et le jardin nourricier



La terrasse arrière, entre ombre et lumière, joue du contraste du végétal sur le minéral.



Bûcher sous appentis

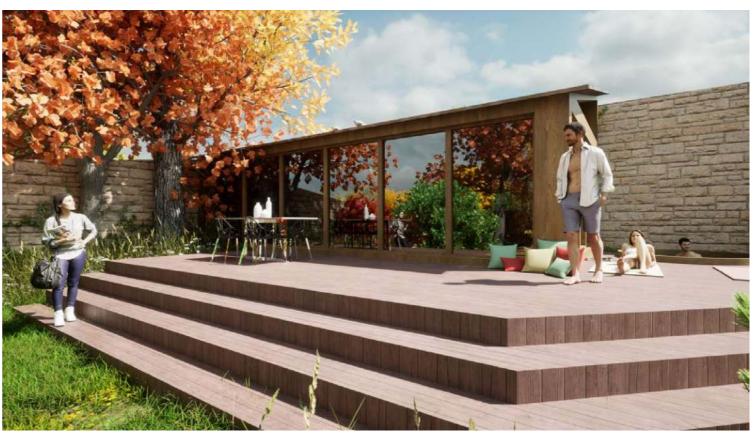


La fenêtre de la cuisine : aménagement de la vue

La nouvelle terrasse du jardin d'hiver accueille le jacuzzi encastré



Depuis la cuisine : vue cadrée sur le carré potager souligné par un parterre fleuri



Un nouvel espace de détente et de convivialité

Le poulailler et son enclos

# Le jardin fermier

Nous avons dessiné cette terrasse haute en optimisant l'espace et dans la recherche d'ambiances champêtres.

Ici, s'organise le long de la petite allée une ferme miniature avec son poulailler, son carré potager et même son verger.

Cet espace fait également le lien entre la dépendance du jardin d'hiver/jacuzzi au nord et celle de la serre/atelier au sud.



La fabrique du verger!



Promenade à la ferme

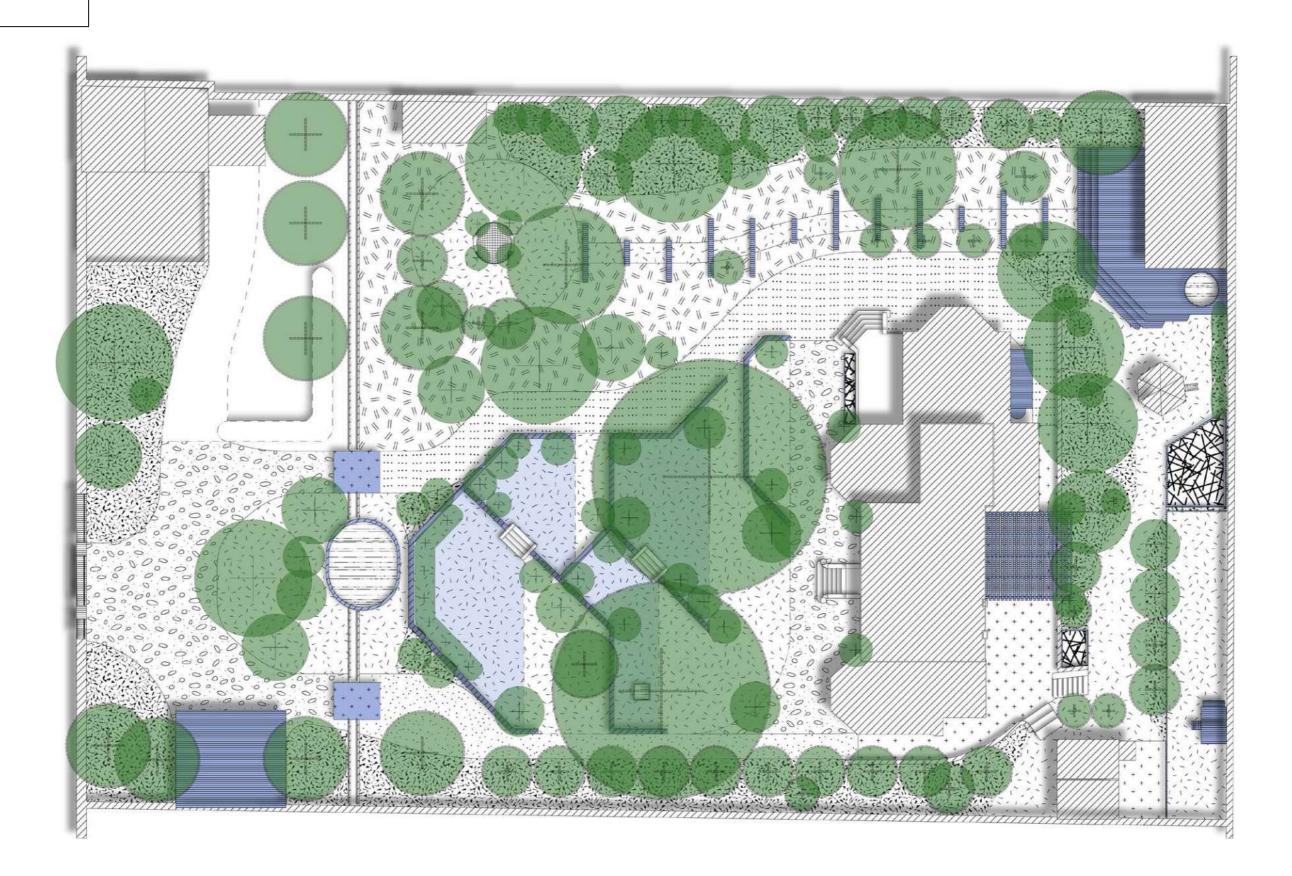


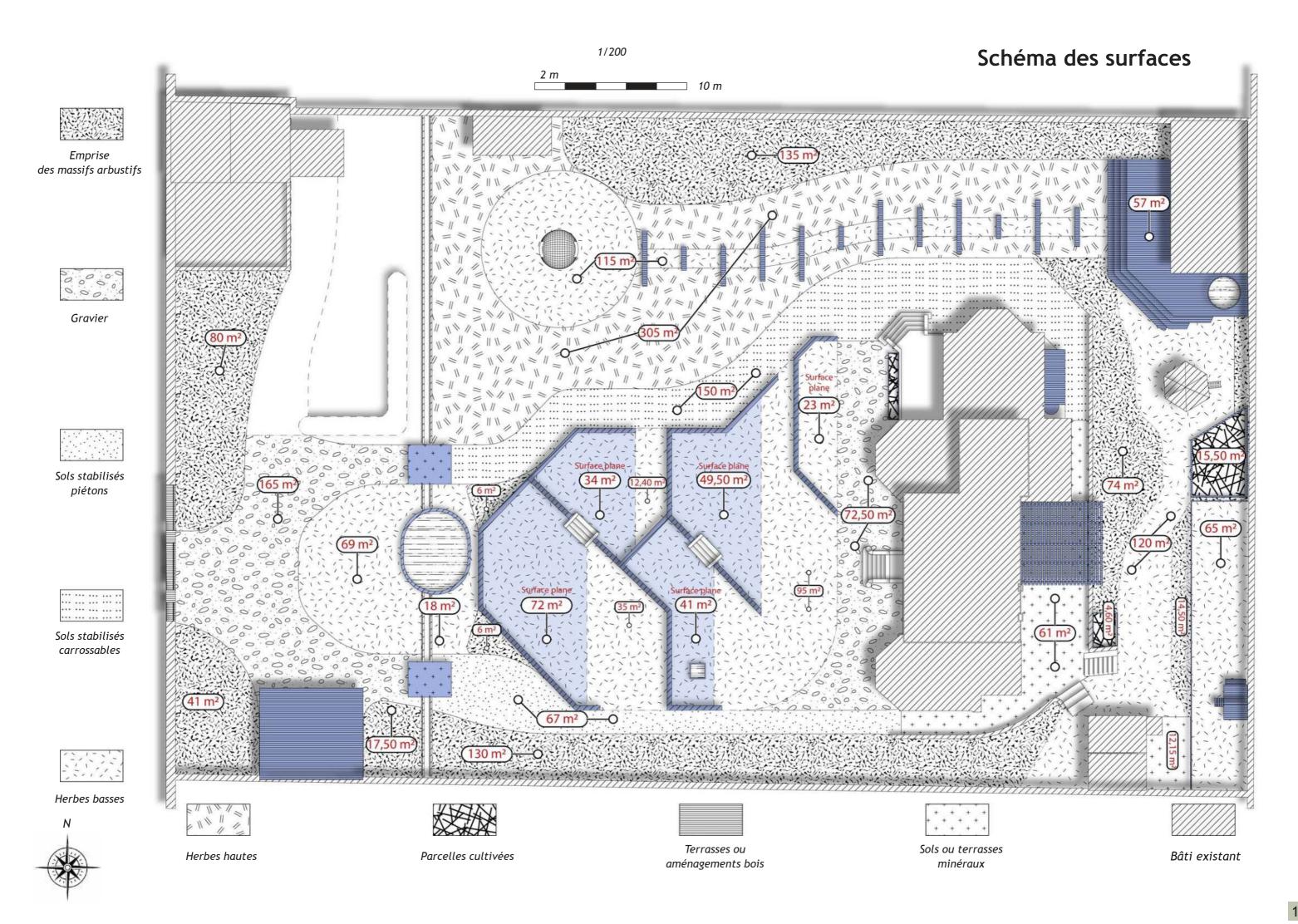
# Avant-Projet (AVP)

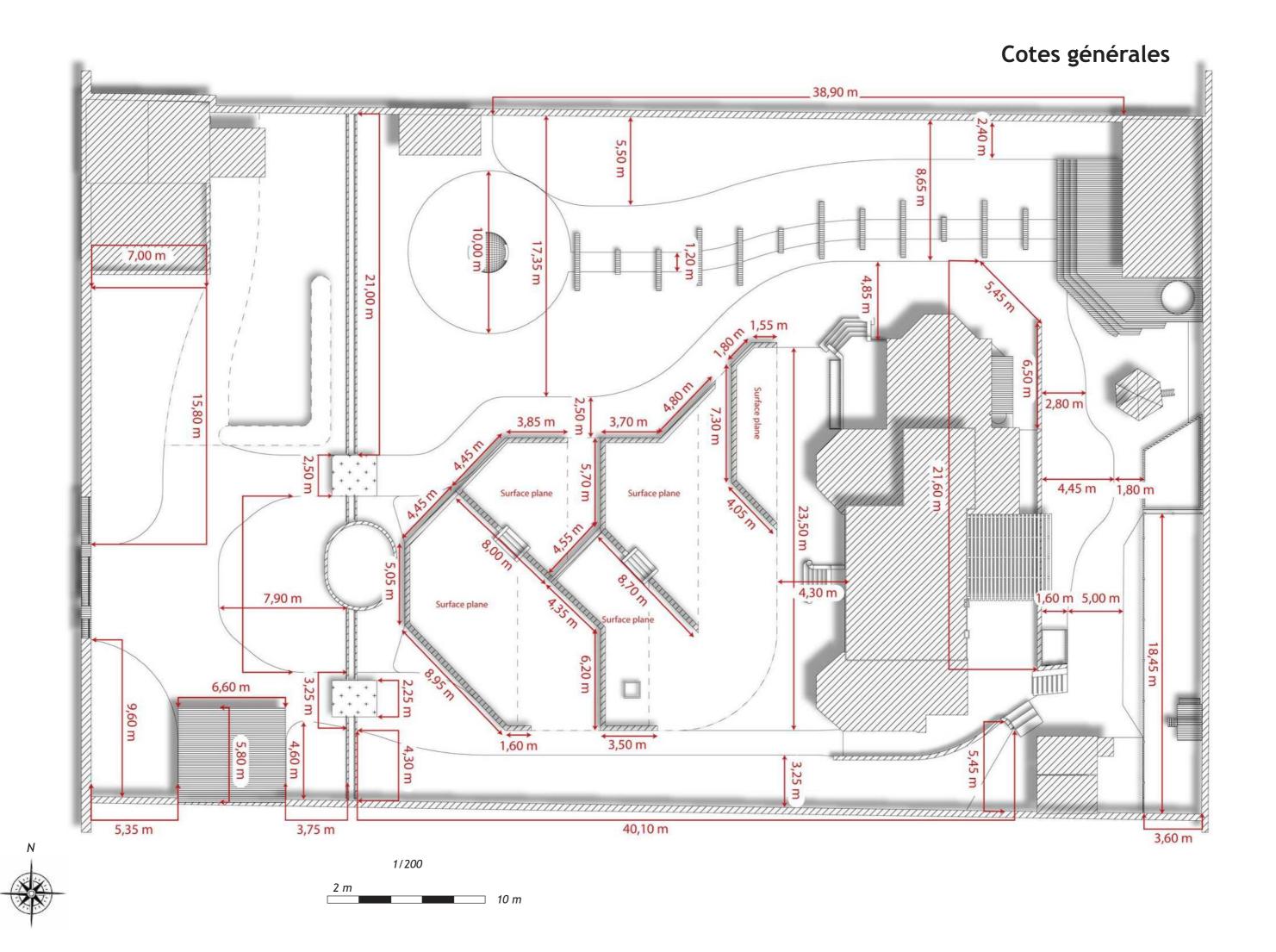
92500 Rueil-Malmaison

Nous décrivons ici les principes d'aménagements que nous avons pensés et dessinés. Ils seront bien évidemment soumis à de grands ajustements de conception par les artisans et les entreprises chargés de leur réalisation.

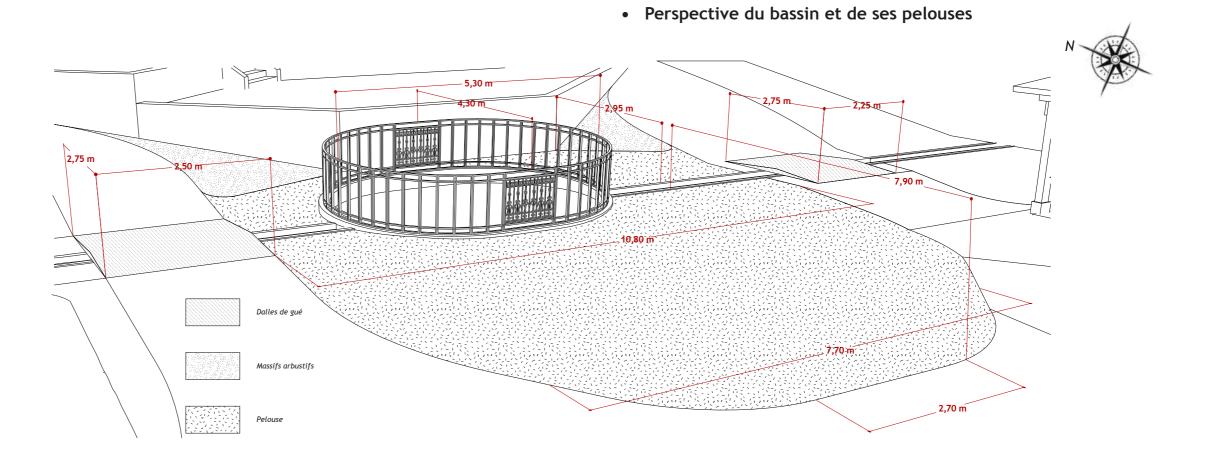
Les cotes, mesures et cubatures spécifiées dans ces pages, estimées sur site ou calculées précisément d'après les documents mis à notre disposition, sont indicatives et nécessitent d'être confirmées et adaptées à la réalité du terrain et des infrastructures présentes.

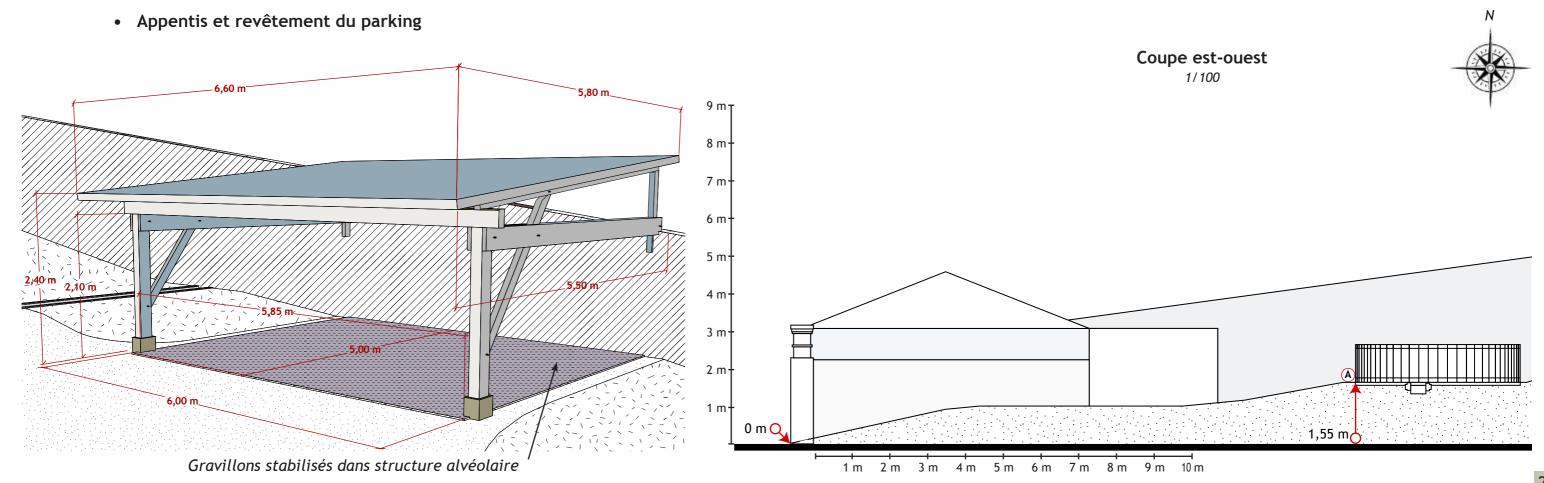






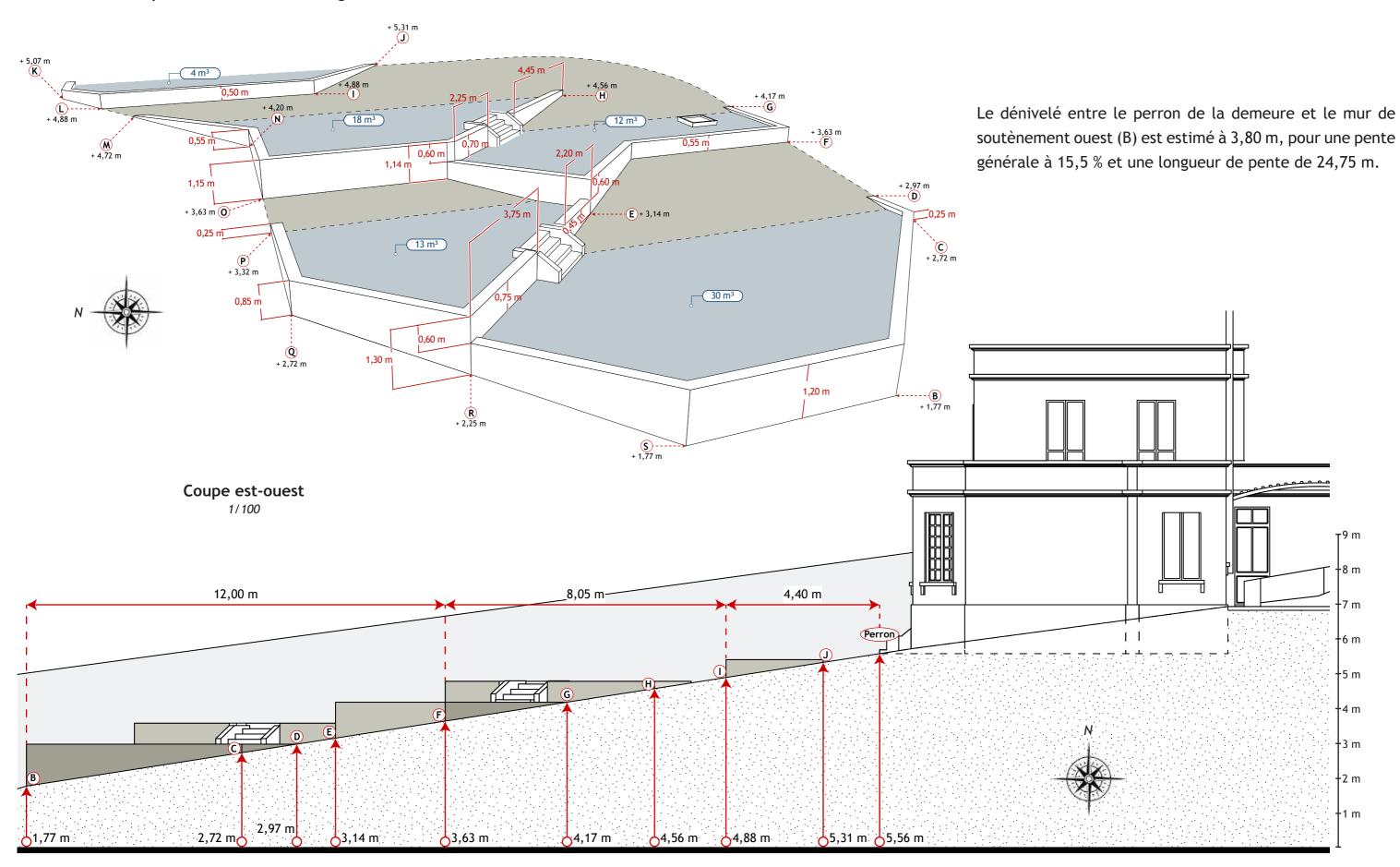
## Cotes du bassin de la zone d'accueil



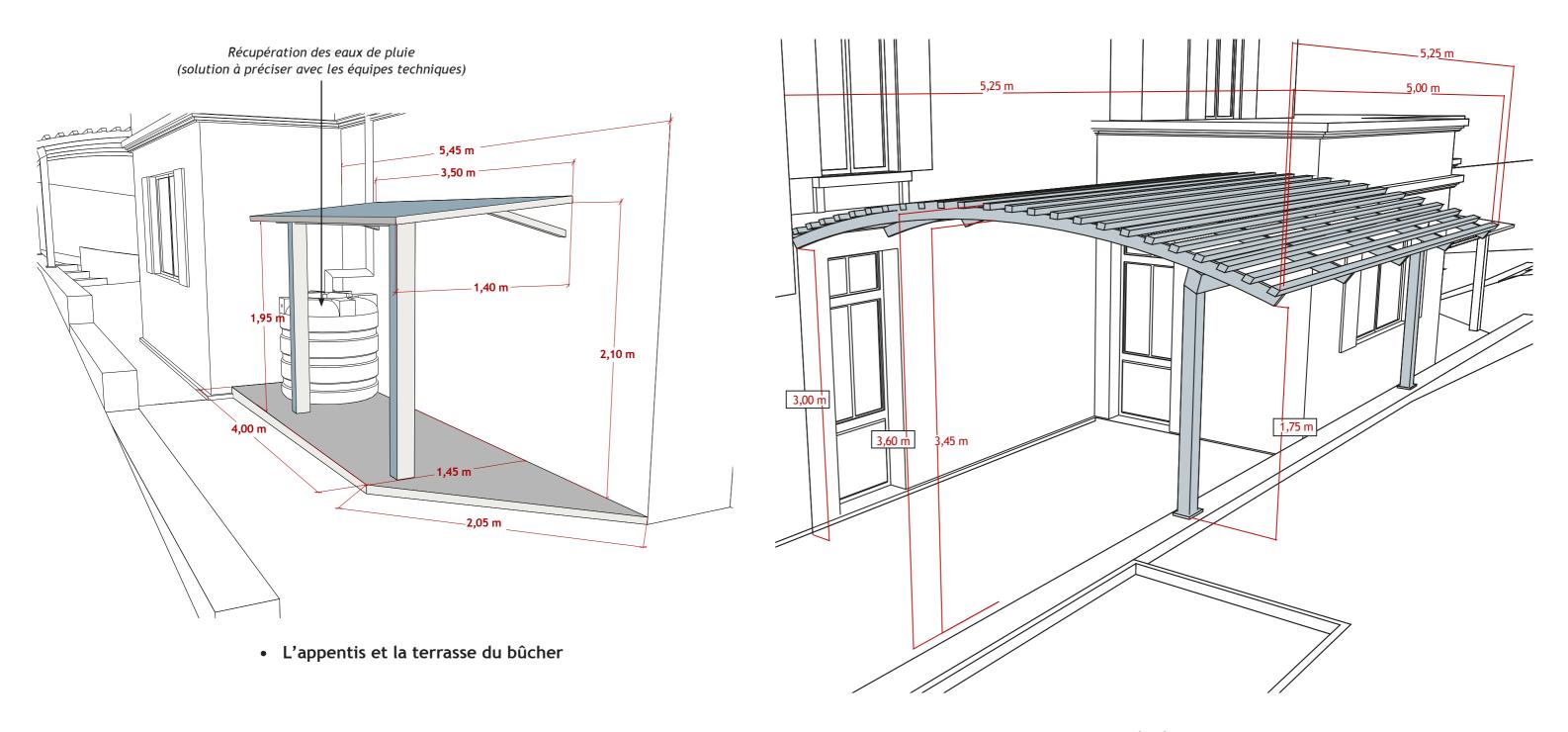


# implantation des terrasses centrales

#### • Perspective des terrasses en gradins



# Principes des aménagements

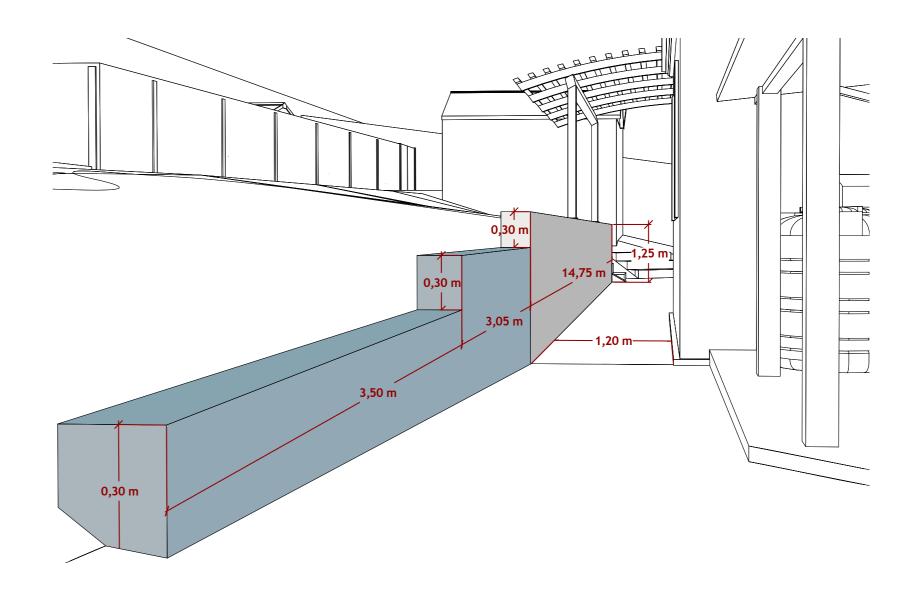


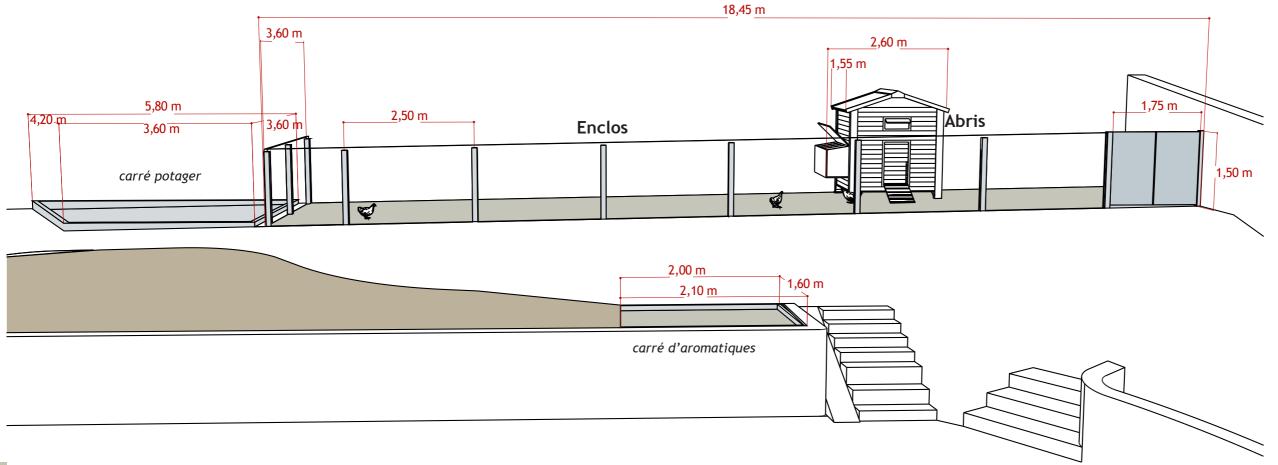
• La pergola des communs

# Principes des aménagements

 Proposition d'extension du muret de soutènement devant le bucher

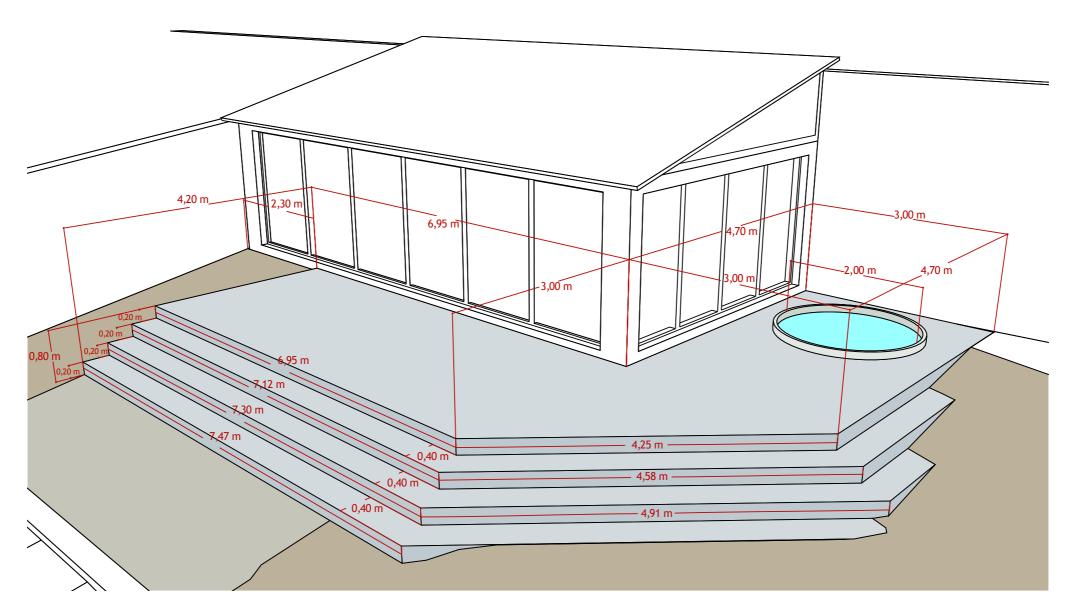
Afin de maintenir le talus et conserver une déambulation agréable entre la terrasse sud-est et le cheminement nord, nous proposons de prolonger le muret existant sur environ 6,50 m. Cette structure permet en outre de séparer le verger du bûcher tout en liant les espaces nord et sud.





• Le poulailler

# Principes des aménagements



• La terrasse et le Jacuzzi du jardin d'hiver

# Végétalisation

# Strate arborée et arbustive

Eda. Eucalyptus blanc	X
Eucalyptus dalrympleana	
FaR. Frêne à feuilles étroites	x ´
Fraxinus angustifolia «Raywood»	
Gbi. Arbre aux 40 écus	x ´
Ginkgo biloba	
GtS. Févier d'Amérique	x ´
Gleditsia triacanthos inermis	
« Sunburst »	
LsG. Copalme d'Amérique	x ´
Liquidambar styraciflua « Golden Sun »	
Agl. Aulne glutineux	x ′
Alnus glutinosa	
ApU. Érable palmé	x 2
Acer palmatum	
«Ueno homare» -«yama»	
laq. Houx commun	χŹ
Ilex aquifolium	
MaW. Magnolia «Wildcat»	X
Magnolia x loebneri «Wildcat»	
MsA. Magnolia «Alba Superba»	X
Magnolia x soulangiana «Alba Superba »	<b>»</b>
Ser. Saule tortueux	X
Salix erythroflexuosa	
Tib. Cerisier du Tibet	X
Prunus serrula	
Aru. Arbousier	X
Arbutus unedo	
Dka. Plaqueminier, Kaki	X
Diospyros kaki« Rouge Brillant - Persimo	n »
FcV. Figuier	X
Ficus carica «Violette Dauphine»	

PcB. Poirier «Beurré Hardy»	x 1
Pyrus communis «Beurré Hardy»	
PcD. Poirier nain	x 1
Pyrus communis «Delbard d'automne »	
PcE. Cerisier «Early Rivers»	x 1
Prunus cerasus « Early Rivers »	
PcW. Poirier «Williams»	x 1
Pyrus communis «Williams»	
PdN. Mirabellier	x 1
Prunus domestica «Mirabelle De Nancy»	»
PdR. Prunier « Reine Claude »	x 1
Prunus domestica « Reine Claude D'Oull	ins »
RiM. Framboisier «Marastar®»	x 1
Rubus idaeus «Marastar®»	
VcG. Myrtille d'Amérique	x 2
Vaccinium corymbosum «Goldtraube»	
Chh. Faux palmier doum	x 1
Chamaerops humilis	
Tfo. Palmier de Chine fortunei	x 1
Trachycarpus fortunei	
TTe. Palmier de Chine Tesan	x 1
Trachycarpus Tesan	
Twa. Palmier miniature	x 1
Trachycarpus wagnerianus	
YpB. Yucca bleu pâle	x 1
Yucca pallida « Blue Powder »	
Yro. Yucca rostré bleu	x 1
Yucca rostrata	
Aj. Aucuba du Japon	x 2
Aucuba japonica	
Cla. Cotoneaster lacteus	x 3
Cotoneaster lacteus	
EjG. Fusain du Japon « Green Spire »	x 2
Euonymus japonicus «Green Spire»	

HqA. Hortensia à feuilles de chêne x 6

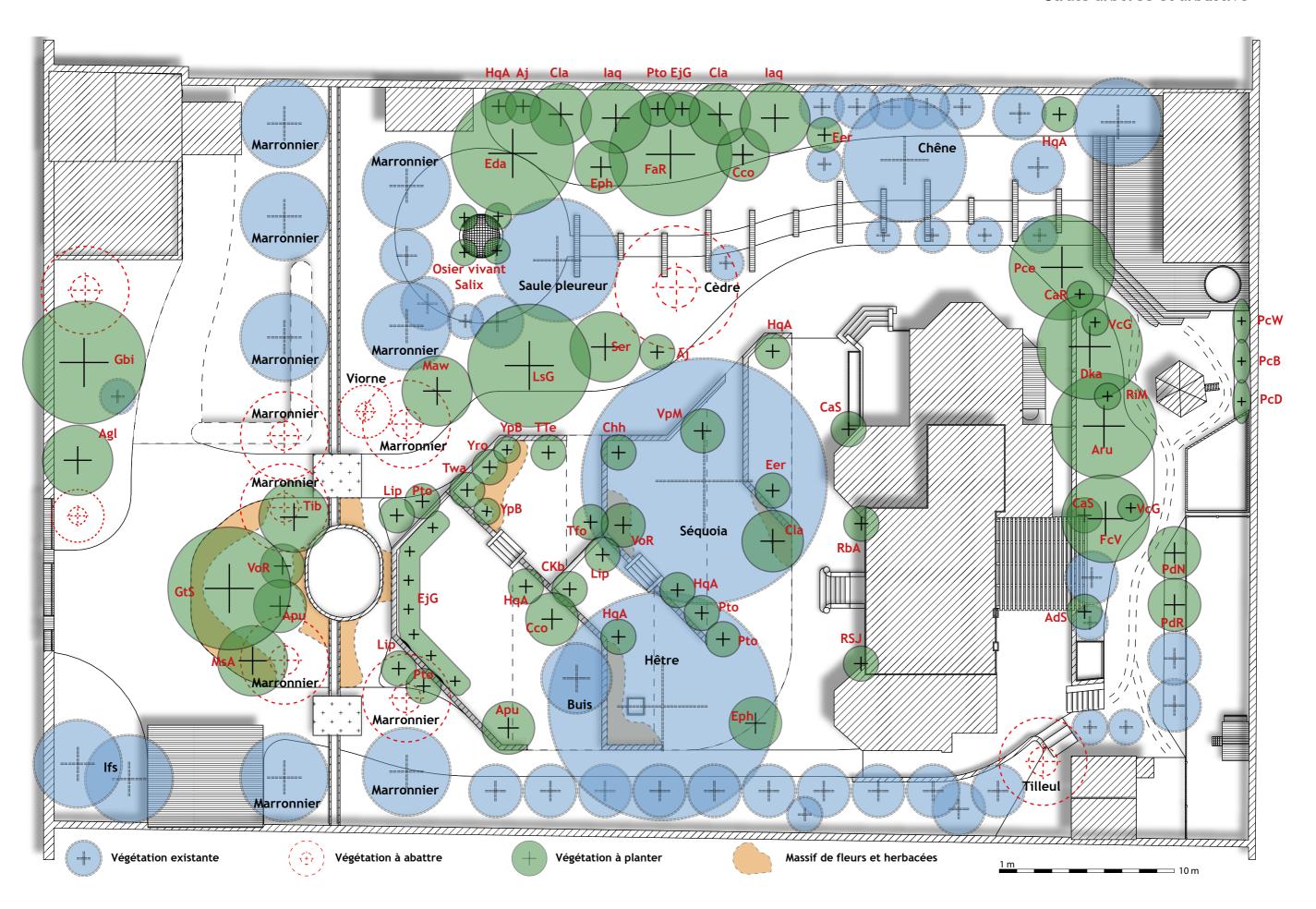
Hydrangea quercifolia «Alice»	
Pto. Pittospore tobira	x 5
Pittosporum tobira	
CaR. Noisetier tortueux «RM»	x 1
Corylus avellana «Red Majestic®»	
Cco. Arbre à perruque	x 2
Cotinus coggygria	
CkB. Cornouiller du Japon kousa	x 1
Cornus kousa «Big Apple»	
EeR. Fusain d'Europe	x 2
Euonymus europaeus « Red Cascade »	
Eph. Fusain phellomanus	x 2
Euonymus phellomanus	
LiP. Lilas des Indes rose	x 3
Lagerstroemia indica « Pink Velours »	
VoR. Viorne Boule de neige	x 2
Viburnum opulus « Roseum »	
VpM. Viorne de Chine «Mariesii»	x 1
Viburnum plicatum «Mariesii»	
AdS. Kiwi	x 1
Actinidia deliciosa « Solissimo»	
CaS. Clématite d'Armand	x 2
Clematis armandii «Snowdrift»	
RbA. Rosier de Banks (blanc)	x 1
Rosa banksiae «Alba»	
RSJ. Rosier remontant	x 1
Rosa hybride remontant	
«Souvenir du Dr Jamain»	

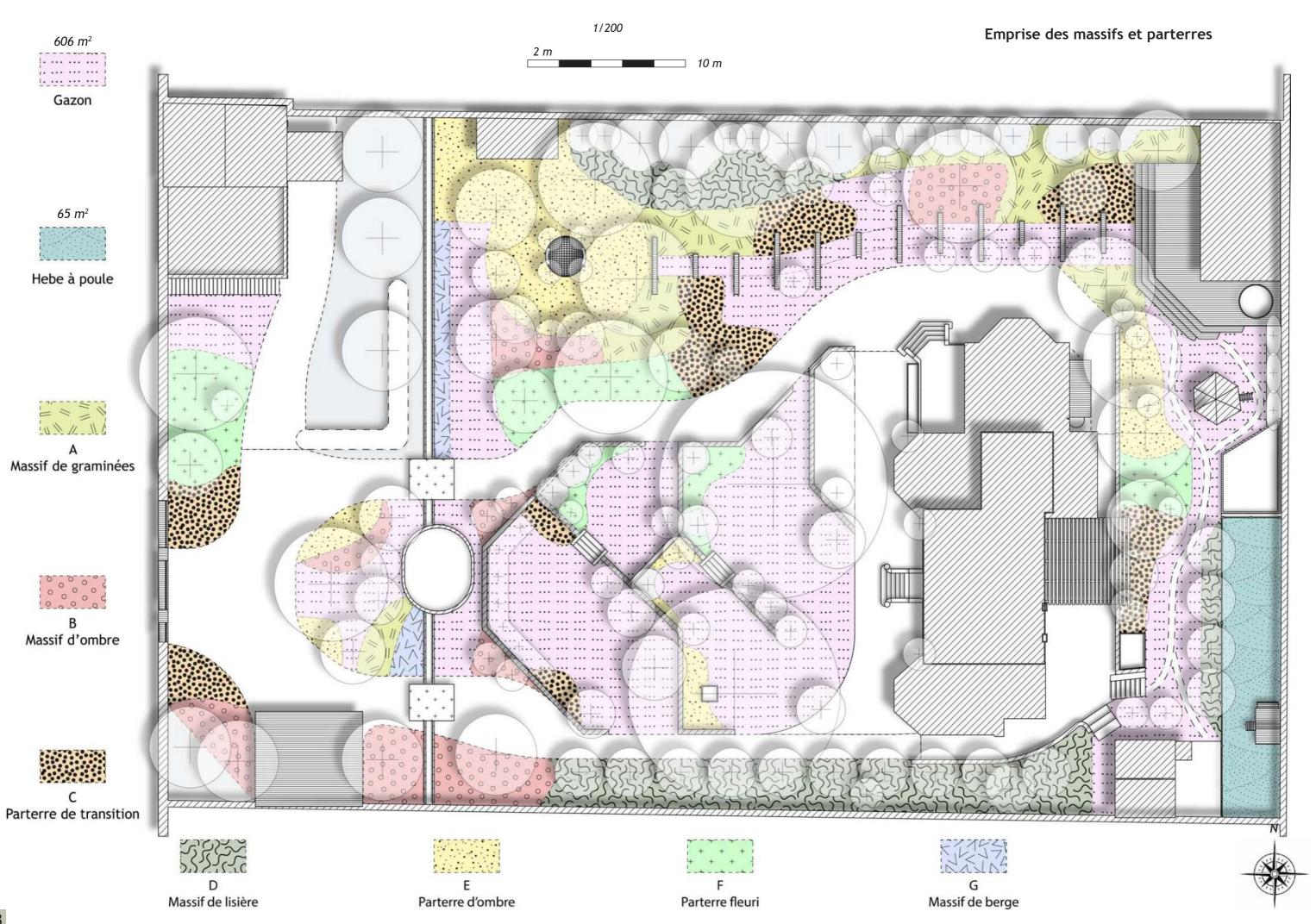
Strate herbacée	
LsS. Luzule des bois	x 79
Luzula sylvatica «Surprise»	
HmA. Herbe du Japon	x 79
Hakonechloa macra «Aureola»	
MeA. Millet doré	x 79
Millium effusum «Aureum»	
Cle. Laîche lenta	x 79
Carex lenta	
Dec. Canche cespiteuse	x 79
Deschampsia cespitosa	
Cfl. Laîche glauque	x 79
Carex flacca	
Pov. Polypode commun	x 110
Polypodium vulgare	
Atn. Athyrium niponicum	x 112
Athyrium niponicum «Metallicum»	
Phs. Scolopendre	x 76
Phyllitis scolopendrium	
Der. Dryoptère erythrosora	x 80
Dryopteris erythrosora	
HRS. Hosta « Royal Standard »	x 62
Hosta « Royal Standard »	
Mat. Fougère plume d'autruche	x 55
Matteuccia struthiopteris	
Epp. Fleur des Elfes	x 194
Epimedium pubigerum	
Mtc. Pyrèthre gazonnant	x 247
Matricaria tchihatchewii	
Ths. Thym serpolet	x 233
Thymus serpyllum	
Fj. Aralia du Japon	x 61
Fatsia japonica	
Dl. Laurier des bois	x 37

acc rici baccc			
		ApV. Herbe aux goutteux	x 164
Luzule des bois	x 79	Aegopodium podagraria	
la sylvatica «Surprise»		« Variegatum »	
. Herbe du Japon	x 79	VmR. Pervenche à petites fleurs	x 136
nechloa macra «Aureola»		Vinca minor «Ralph Shugert»	
Millet doré	x 79	Elp. ellisiophylum	x 187
ım effusum «Aureum»		Ellisiophyllum pinnatum	
Laîche lenta	x 79	Dir. Dichondra rampant	x 193
x lenta		Dichondra repens	
Canche cespiteuse	x 79	SsA. Sagine subulée dorée	x 297
hampsia cespitosa		Sagina subulata «Aurea»	
aîche glauque	x 79	Hlx. Hélixine	x 410
x flacca		Helxine	
Polypode commun	x 110	RKM. Rosier tapissant	x 58
oodium vulgare	X •	Rosa Kordes Medeo®	
Athyrium niponicum	x 112	AmA. Achillée millefeuille	x 117
rium niponicum «Metallicum»	X 2	Achillea millefolium «Apricot Delight»	
Scolopendre	x 76	Zot. Gazon des Mascareignes	x 180
itis scolopendrium	X 70	Zoysia tenuifolia	
Dryoptère erythrosora	x 80	Go. Aspérule odorante	x 109
pteris erythrosora	λ 00	Galium odoratum	
Hosta «Royal Standard»	x 62	FjG. Plante Panthère géante	x 14
a «Royal Standard»	X 02	Farfugium japonicum «Gigantea»	
Fougère plume d'autruche	x 55	CeA. Laîche dorée	x 34
euccia struthiopteris	X 33	Carex elata «Aurea»	
Fleur des Elfes	x 194	Sib. Herbe aux yeux bleus	x 48
edium pubigerum	X 17 1	Sisyrinchium bellum	
Pyrèthre gazonnant	x 247		
icaria tchihatchewii	X 241		
Thym serpolet	x 233		
nus serpyllum	V 772		
	x 61		
ralia du Japon	X 01		

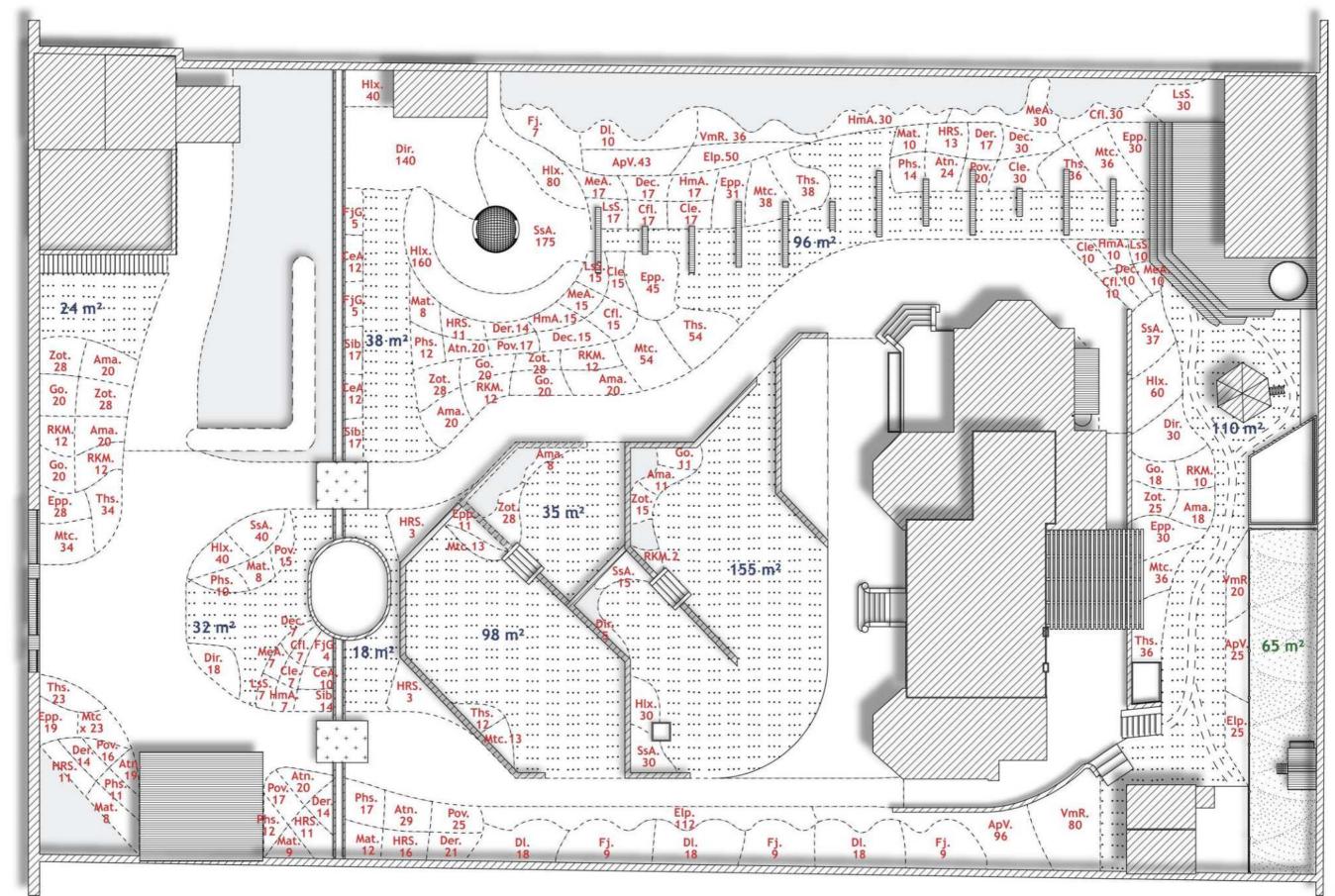
Daphne laureola

#### Strate arborée et arbustive





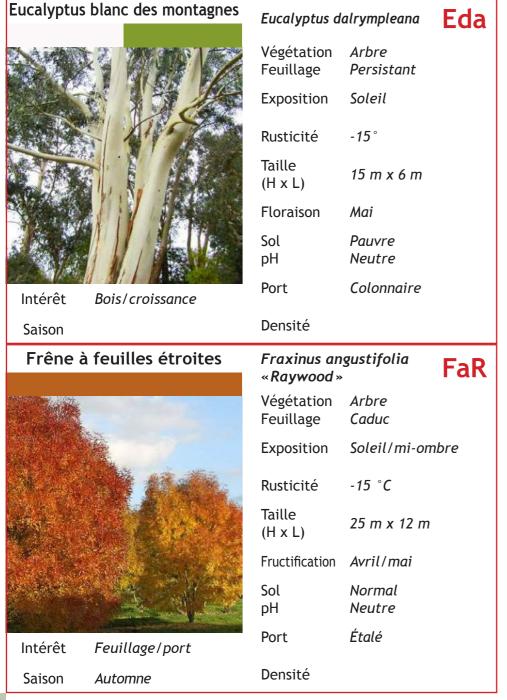
1/200 2 m 10 m

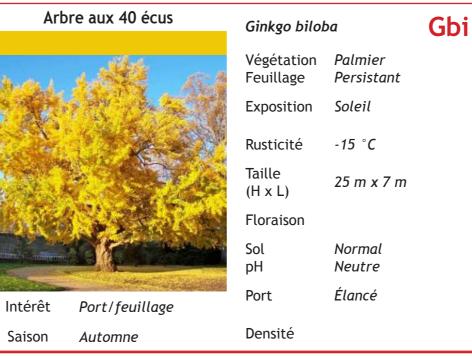


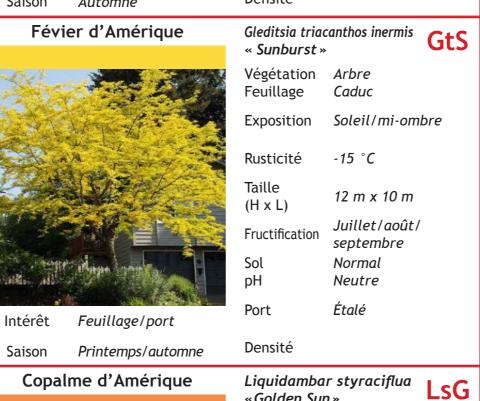
# Palette végétale

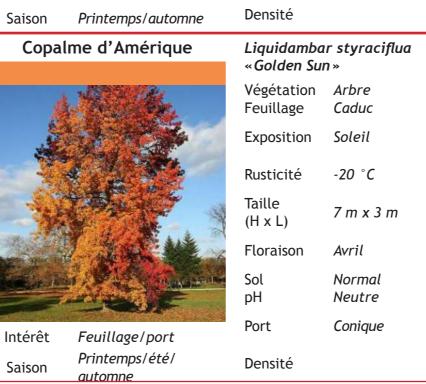
#### Strate arborée et arbustive

#### **Arbres**

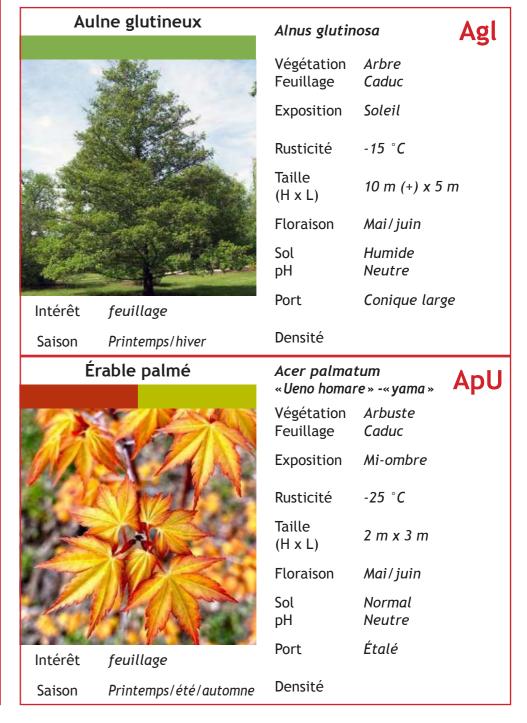


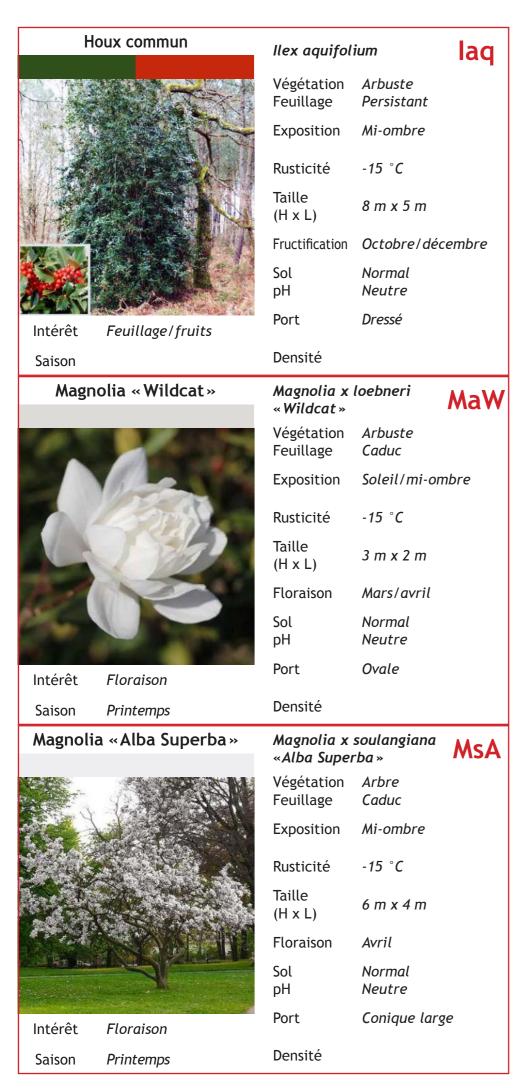


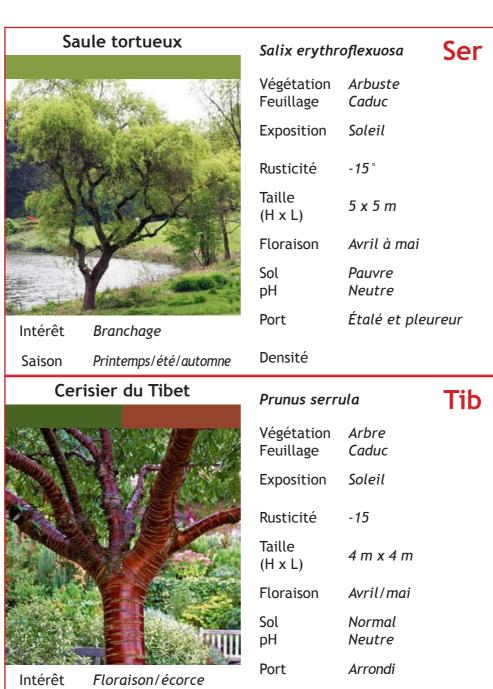




# Arbres à petit développement





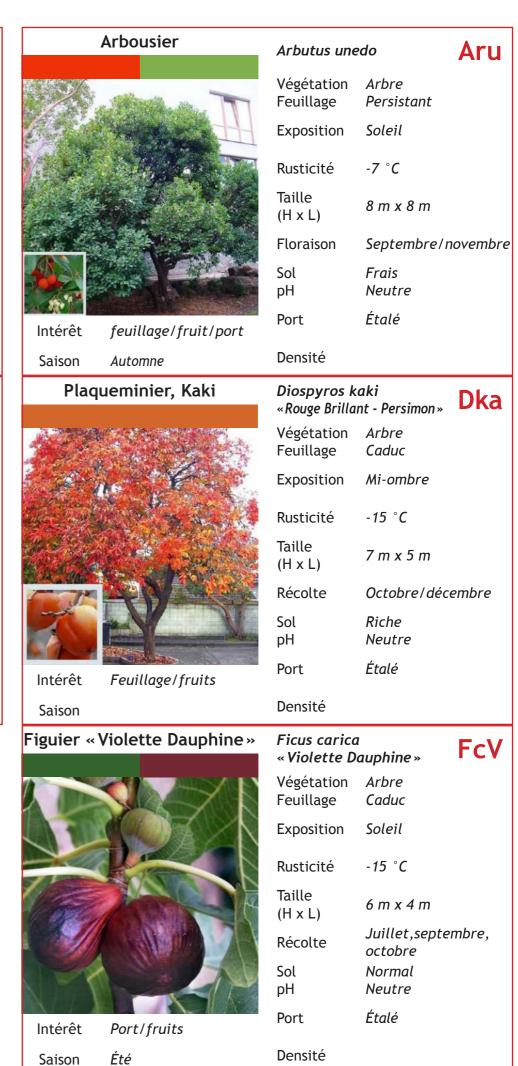


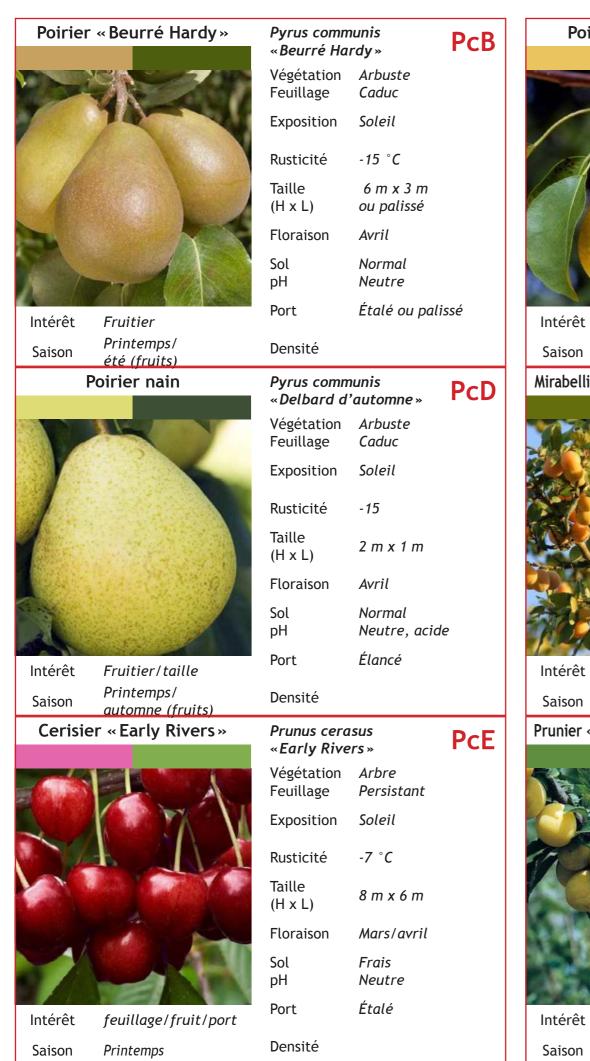
**Fruitiers** 

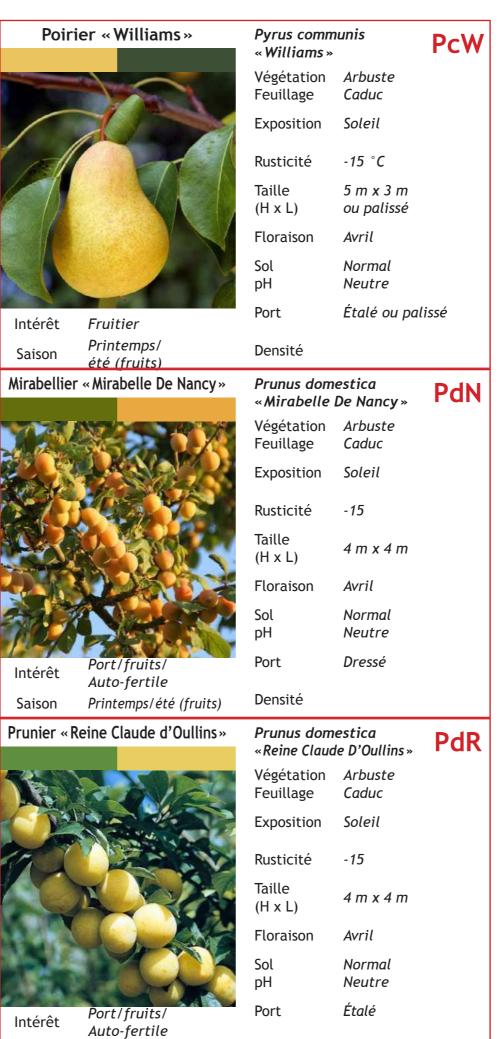
Densité

Saison

Printemps/hiver

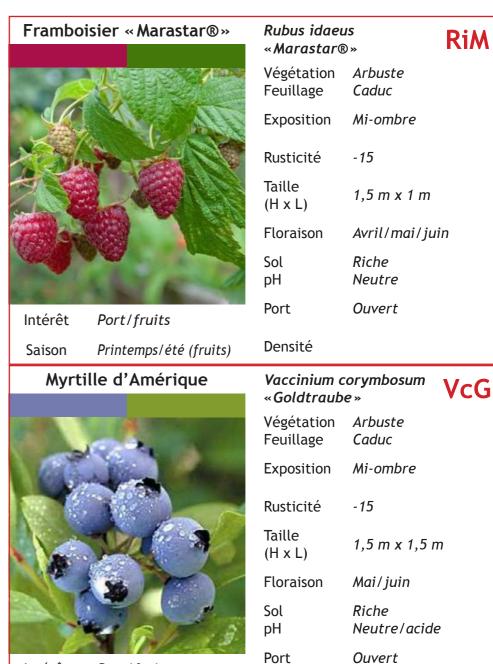






Densité

Printemps/été (fruits)



#### Palmiers et yuccas

Densité

Intérêt

Saison

Port/fruits

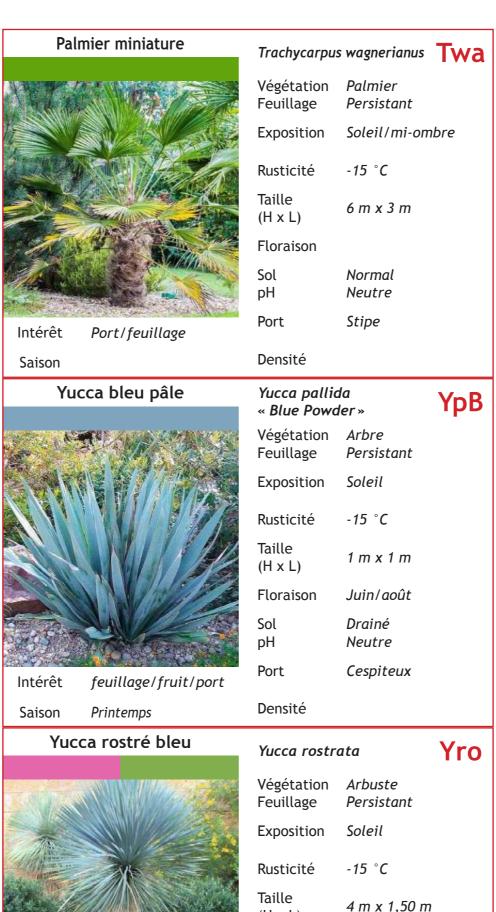
Printemps/été (fruits)

# Faux palmier doum

# Chh Chamaerops humilis Végétation Palmier Feuillage Persistant Soleil/mi-ombre Exposition

	Rusticité	-12 °C	
	Taille (H x L)	3,5 m x 2 m	
	Floraison	Juin/juillet	
	Sol pH	Drainé Neutre	
Intérêt <i>Port/feuillage</i>	Port	Stipe	
Saison	Densité	1/m²	
Palmier de Chine fortunei	Trachycarpu	us fortunei 🏻 🏲	fo
	Végétation Feuillage	Palmier Persistant	
	Exposition	Soleil	
	Rusticité	15 °C	
	Taille (H x L)	15 m x 2,5 m	
	Floraison	Маі	
	Sol pH	Riche Neutre	
Intérêt feuillage/port	Port	Arqué	
Saison	Densité		
Palmier de Chine Tesan	Trachycarpu	ıs Tesan 📘	Ге
	Végétation Feuillage	Palmier Persistant	
	Exposition	Soleil	
	Rusticité	15 °C	



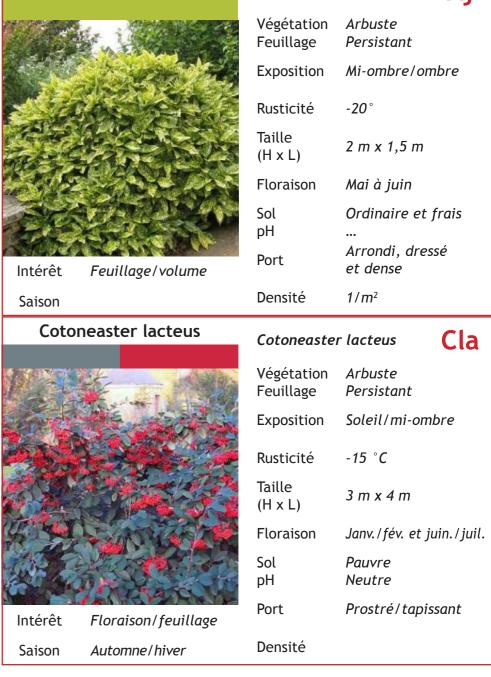




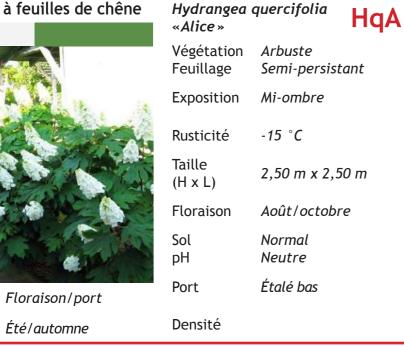
# **Arbustes persistants**

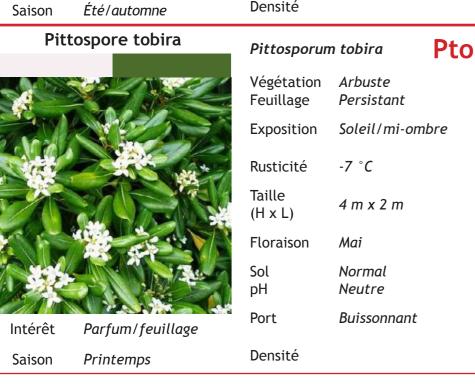
Aucuba japonica

Aucuba du Japon

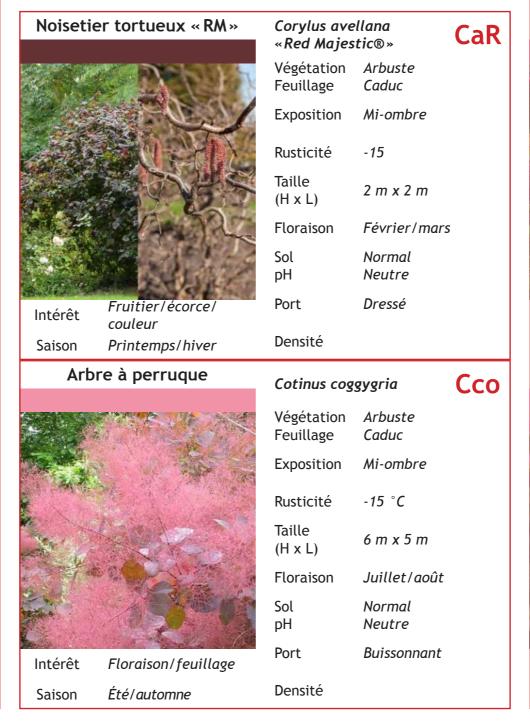


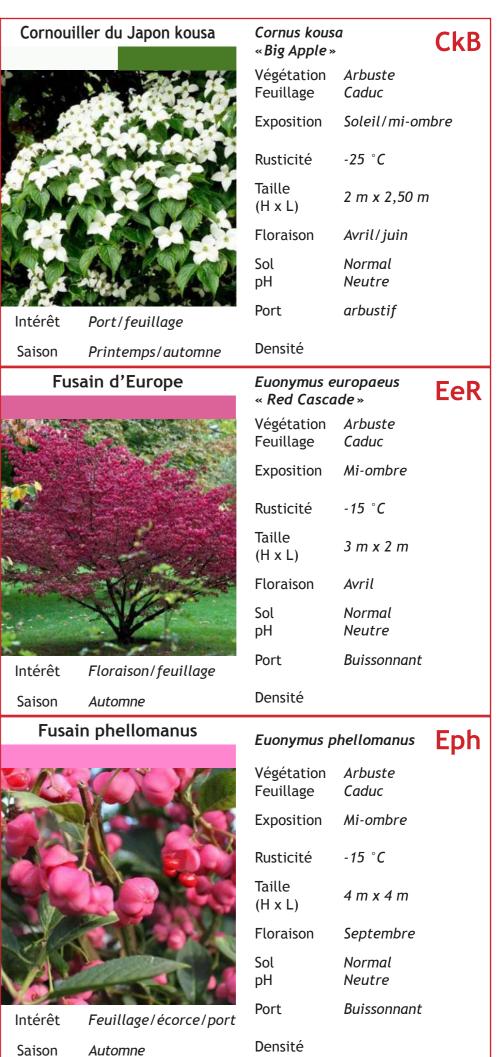






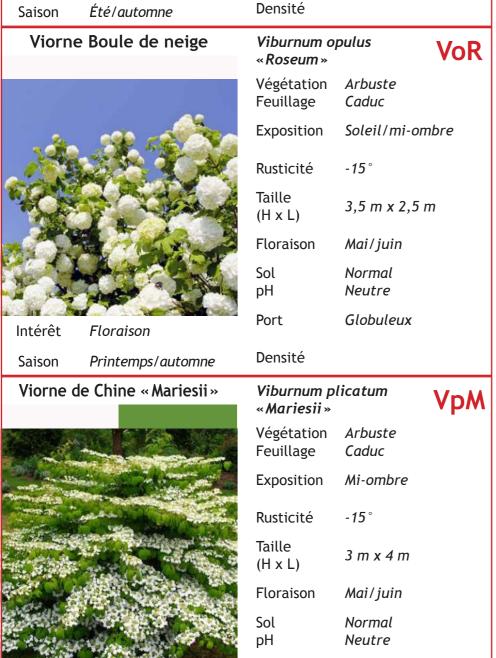
#### **Arbustes caducs**





Intérêt

#### Lilas des Indes rose Lagerstroemia indica LiP « Pink Velours » Végétation Arbuste Feuillage Caduc Exposition Soleil -7 °C Rusticité Taille 4 m x 2,5 m $(H \times L)$ Floraison Juin/octobre Sol Normal Neutre рΗ Port **Ouvert** Intérêt Floraison/port Densité Saison Été/automne



Port

Densité

Floraison/port

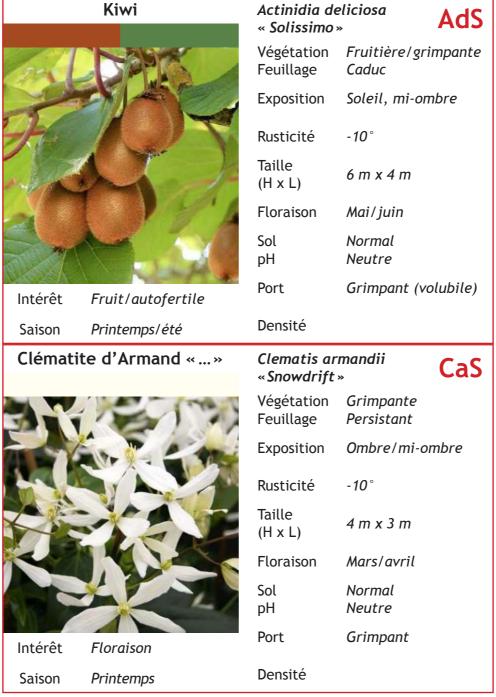
**Printemps** 

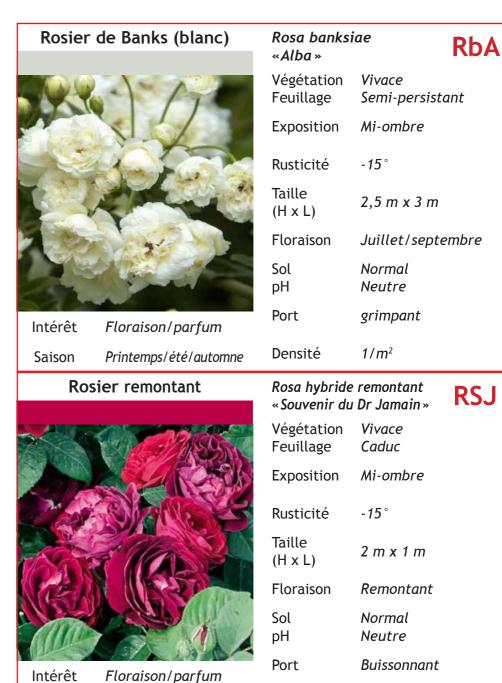
Intérêt

Saison

Étagé/étalé bas

# Végétation rupestre et grimpante





 $1/m^2$ 

Densité

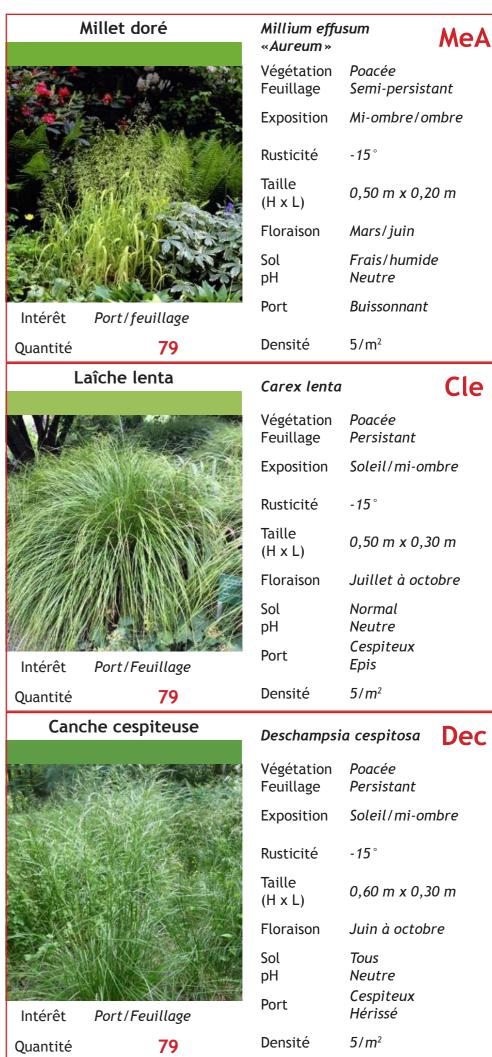
Saison

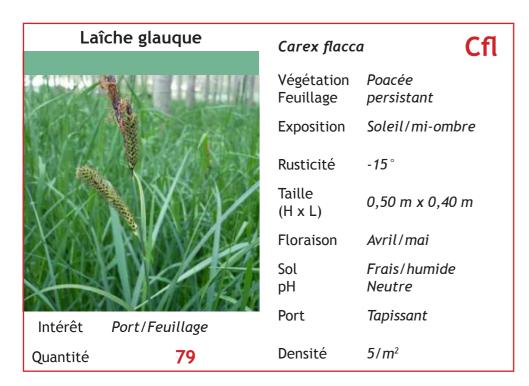
Été/automne

# Groupe A Massif de graminées

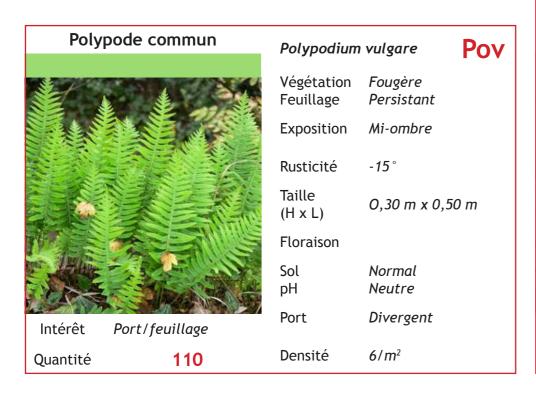
Palette végétale Strate hebacée







# Groupe B Massif d'ombre





Port

Densité

Port/feuillage

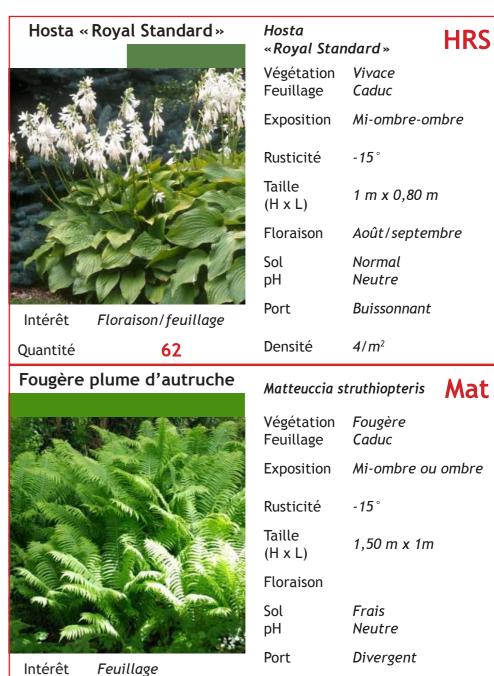
80

Intérêt

Quantité

Divergent

 $5/m^2$ 



# Groupe C Parterre de transition

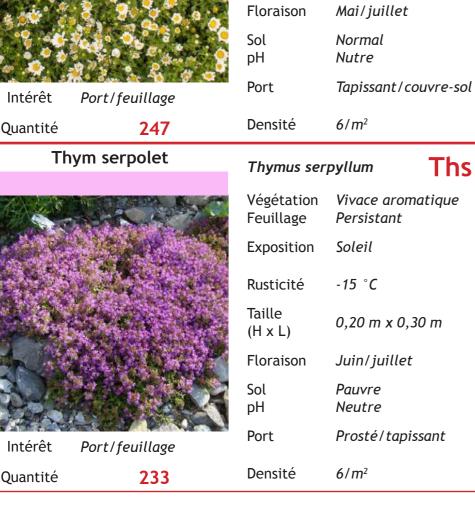
Densité

55

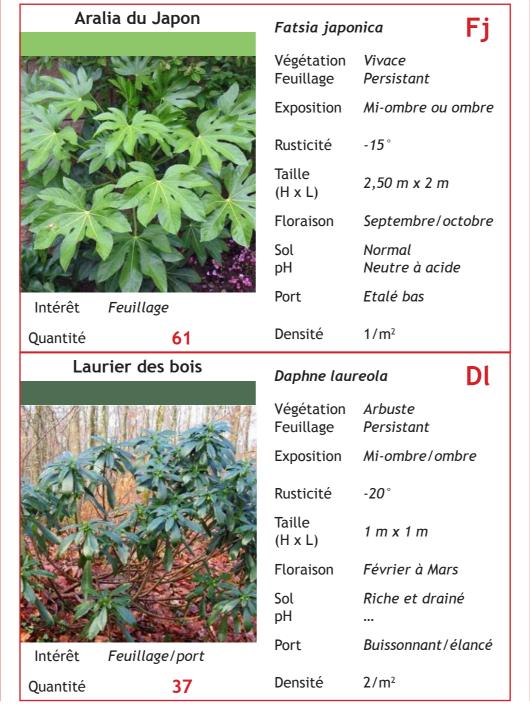
Quantité

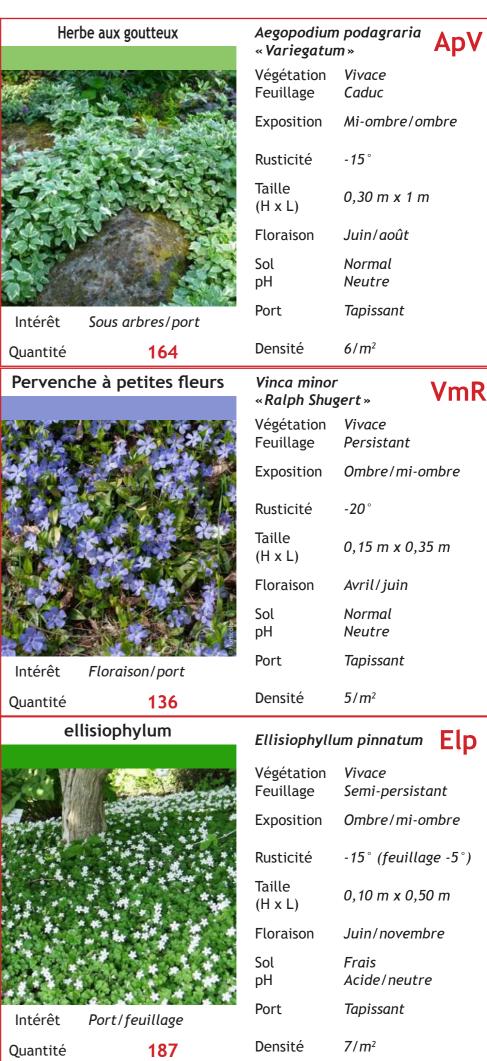
 $3/m^2$ 

#### Fleur des Elfes Epimedium pubigerum Epp Végétation Vivace Feuillage Persistant Ombre/mi-ombre **Exposition** -15 °C Rusticité Taille $0,30 \text{ m} \times 0,40 \text{ m}$ $(H \times L)$ Avril/mai Floraison Riche Sol Neutre рН Buissonnant Port Intérêt **Tapissant** Port/feuillage $5/m^2$ Densité Quantité 194 Pyrèthre gazonnant Matricaria Mtc tchihatchewii Végétation Vivace aromatique Persistant Feuillage **Exposition** Soleil/mi-ombre -15 °C Rusticité Taille $0,10 \text{ m} \times 0,50 \text{ m}$ $(H \times L)$ Floraison Mai/juillet Normal Sol Nutre Port Intérêt Port/feuillage $6/m^2$ Densité Quantité 247 Thym serpolet Thymus serpyllum Végétation Feuillage Persistant



# Groupe D Massif de lisière



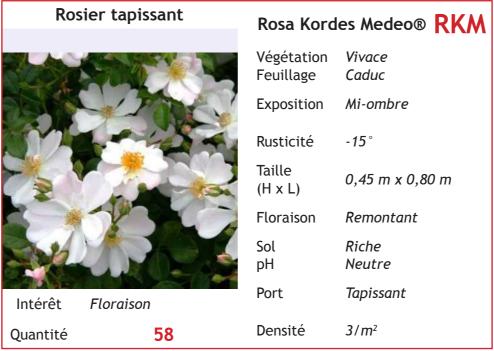


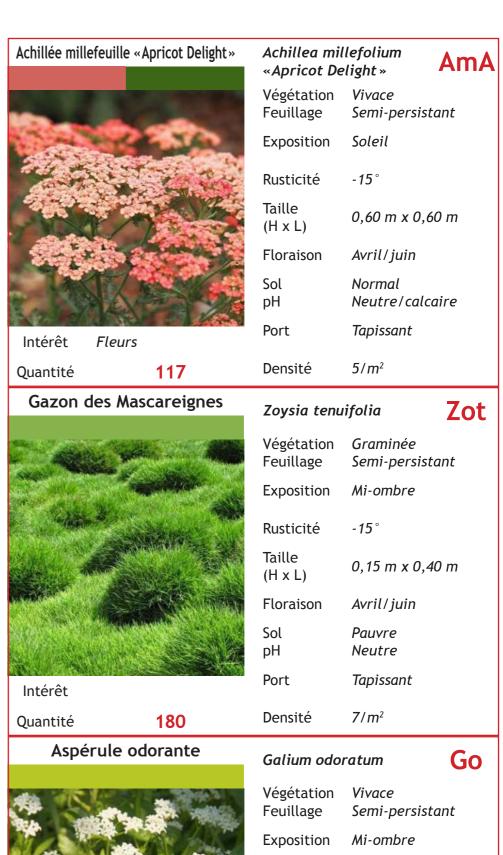
# Groupe E Parterre d'ombre

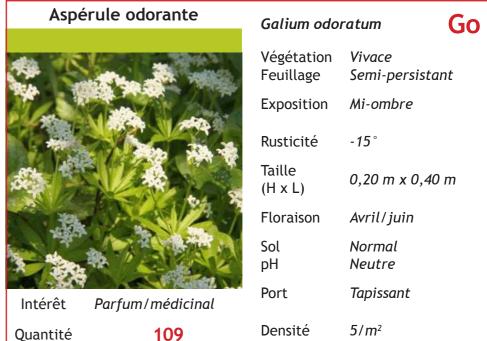




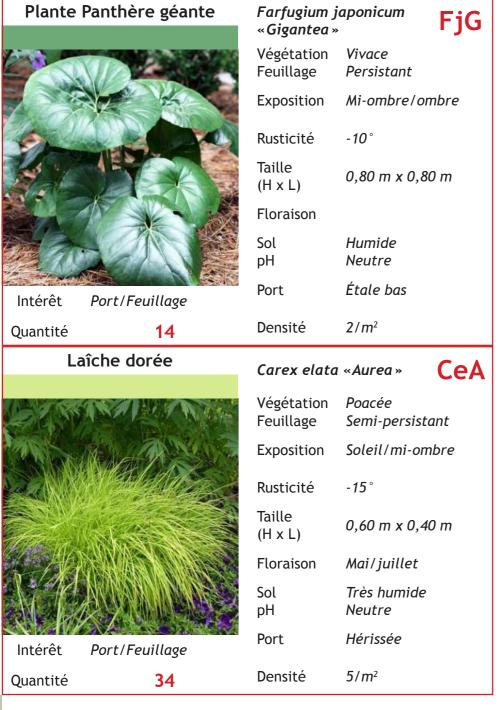
# Groupe F Parterre fleuri

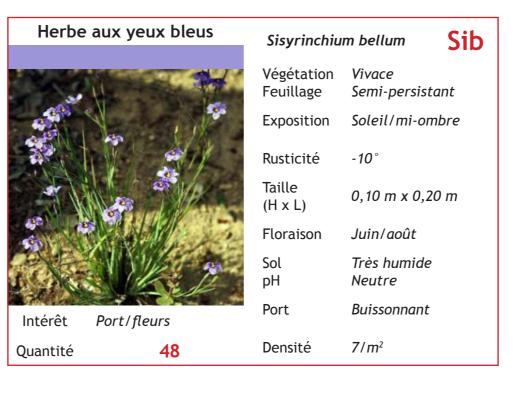


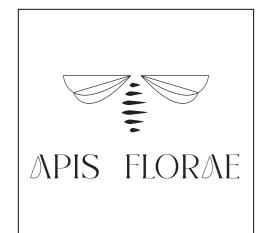




# Groupe G Massif de berge







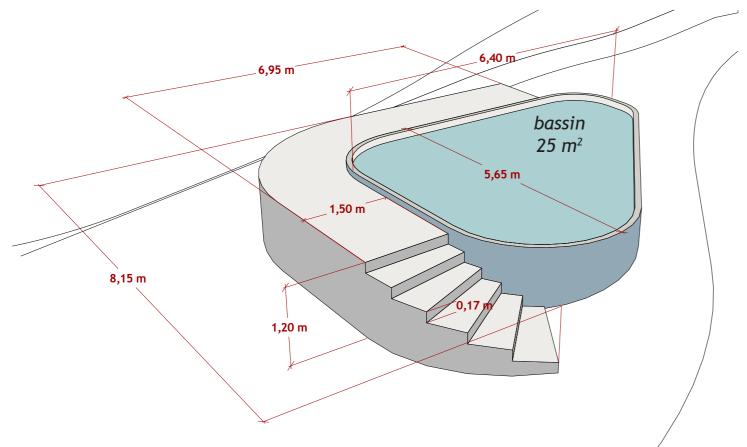
# **Avant-Projet**

92500 Rueil-Malmaison

# **Annexes**

# Alternative d'une piscine



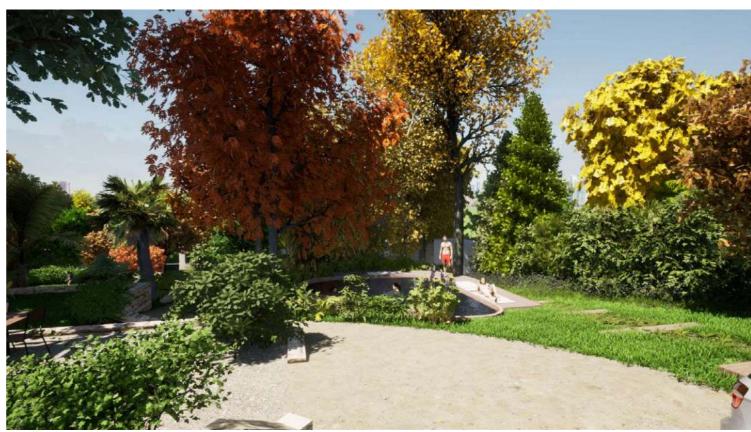


Lors de nos récents échanges, Mme et M. ..... évoquaient l'éventualité de l'aménagement d'une future piscine sur la parcelle nord du site.

Pour inspiration nous vous proposons ces plans et projections!

En plus d'intégrer parfaitement le bassin à la composition générale que nous proposons, ce type de solution permet de conserver l'ambiance de naturalité que vous souhaitiez pour votre jardin.



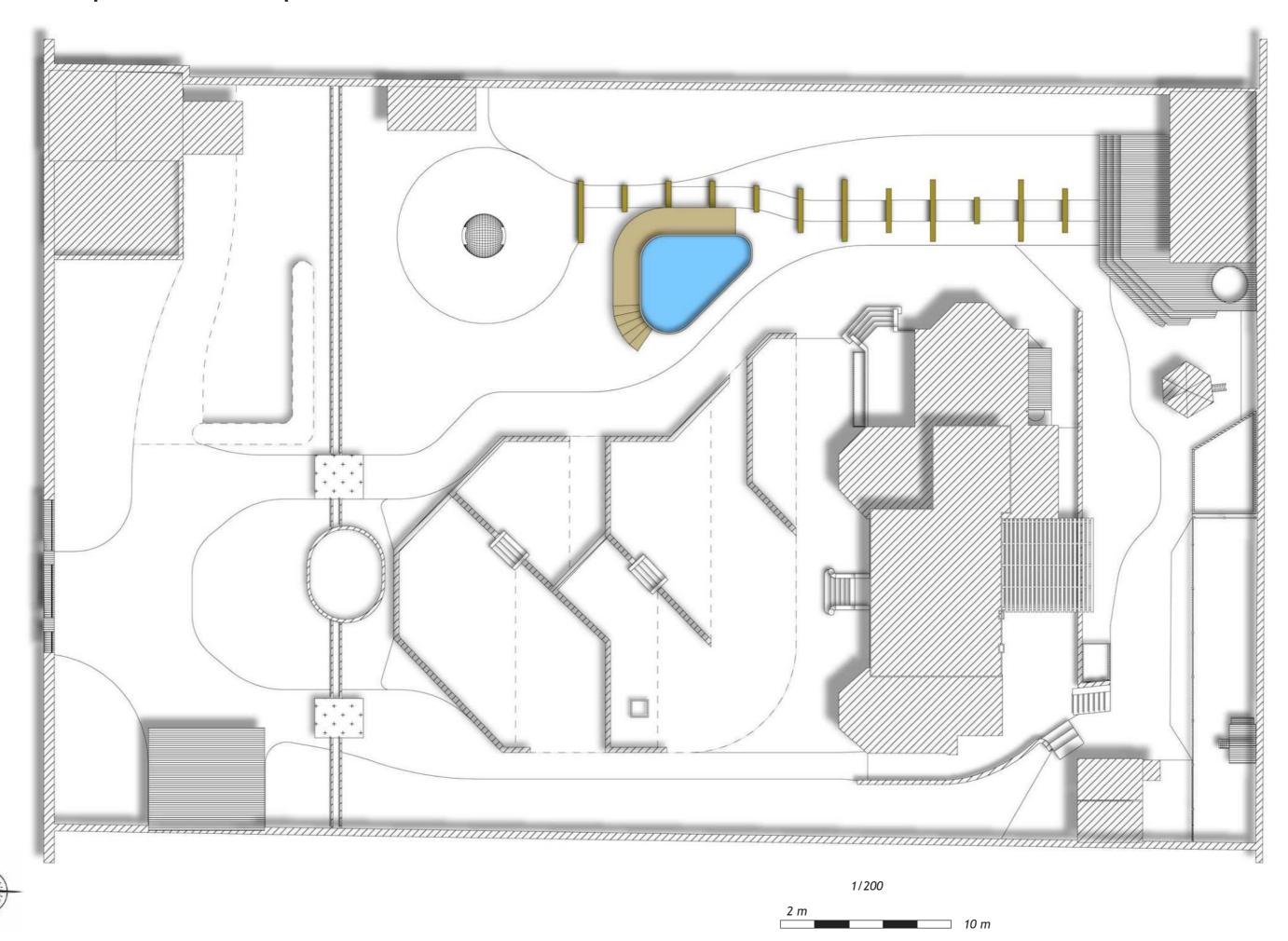


Pojections de la piscine dans son contexte





# Plan d'implantation de la piscine



Mr et Mme

# RUEIL MALMAISON

# Prestations d'expertise arboricole

SYNTHESE D'EXPERTISE

Dressé par :



# **EXPERTISE JUIN 2021**

- CABINET D'EXPERTISES -Groupe Aäpa Ingénierie végétale

## **TABLE DES MATIERES**

1 - PREAMBULE	
Nature de la commande	
Localisation-/ Numéro d'ordre	
2 - METHODOLOGIE	
L'analyse visuelle	
Les examens complémentaires	
Présentation des résultats	
Identification:	
Etat descriptif	
Qualifications et quantifications	
Gestion	
En cas de restitution synthétique	
Echéance de gestion	1
3 - SYNTHESE GENERALE	1
4-VALIDITE DU DIAGNOSTIC – SURVEILLANCE PARTICULIERE	1
5 – CONCLUSION	1
6 – ANNEXES	1
Définition des défauts	1
Définition des états physiologique, mécanique et du risque sécuritaire	1

# 1 - PREAMBULE

Mr et Mme VIRONDAUD MASSE demeurant à RUEIL MALMAISON ont commandé, au cabinet d'expertise Aäpa un état phytosanitaire d'un hêtre pourpre et d'un séquoia , tous deux situés sur leur propriété.

# NATURE DE LA COMMANDE

La phase terrain s'est déroulée courant juin 2021.

## LOCALISATION-/ NUMERO D'ORDRE

Les arbres sont est désignés par Madame VIRONDAUD MASSE. Deux arbres , ici portés en rouge, viennent compléter le descriptif.



#### 2 - METHODOLOGIE

#### L'ANALYSE VISUELLE

Toute expertise arboricole repose en premier lieu sur l'observation des parties aériennes du végétal à diagnostiquer. C'est la recherche depuis le sol de symptômes visuels indicateur de stress ou désordre physiologique, examen des feuilles, bourgeons, ramification, ainsi que de défauts externes, examen des contreforts racinaires, du collet, du fût, de la charpente primaire et secondaire, témoignant de défauts internes possibles.

Ce premier examen est appelée analyse visuelle. Elle repose sur la connaissance de l'espèce à diagnostiquer tant au point de vue organisation structurelle que de ses besoins écologiques.

L'analyse visuelle permet de qualifier l'état général physiologique et mécanique du végétal.

#### LES EXAMENS COMPLEMENTAIRES

En fonction de l'appréciation des éléments appréhendés lors de l'analyse visuelle, des examens complémentaires sont mis en œuvre :

- Etat physiologique : recherche de phytotoxicité, parasitologie, identification des pathogènes
- État mécanique : quantification des défauts de structure, excavation racinaire.

Ces examens complémentaires peuvent être des examens en laboratoires spécialisés sur les pathologies végétales ou la mise en œuvre d'appareils spécifiques, in situ, de quantification de pourriture interne ou de la résistance mécanique des bois.

Deux outils principaux sont utilisés pour la quantification de la résistance mécanique des bois soit seul soit en complémentarité :

Marteau à ondes sonores MOS: utilisé pour la détection et la quantification de pourritures internes, basé sur le calcul de la vitesse de propagation du son à travers le tronc.

RESISTOGRAPHE F 400 : matériel spécialement adapté aux calculs des seuils de rupture des bois, et d'établissement de cartographie de cavité par pénétration d'une mèche dans le bois donnant l'épaisseur de matière non altérée.

D'autres outils peuvent également être mis en œuvre en fonction des besoins, tandis que les prospections peuvent nécessiter que l'expert grimpe dans les parties sommitales des arbres.

L'analyse de ces investigations permet d'établir le bilan mécanique et l'état physiologique général du végétal qui sont la somme des défauts constatés et juger de l'évaluation du risque sécuritaire ainsi que de la dynamique des arbres diagnostiqués.

#### PRESENTATION DES RESULTATS

Pour tous les arbres, la méthodologie standard du cabinet Aäpa restitue les données suivantes :

#### **IDENTIFICATION:**

Tous les éléments permettant leur reconnaissance et leur localisation :

- . EMPLACEMENT DES ARBRES EXPERTISES : site, sous site,
- REFERENCE : n° de l'arbre
- Nom : genre espèce
- CARACTERISTIQUES DENDROMETRIQUES : Hauteur totale et diamètre à 1,30 m.
- L'HISTORIQUE: qui précise la gestion passée de l'arbre
- L'AGE PHYSIOLOGIQUE DE L'ARBRE: C'est le bilan ontogénique basé sur l'observation des caractères morphologiques de l'arbre.

Par simplification 4 stades + 1 ont été retenus :

Code	Stade	Caractères morphologiques
Juvénile ou tige	Végétal de venue spontanée ou plantation récente encore appareillée (Tuteurs).	Dominance apicale très forte, axe souvent unique.
Jeune	Végétal dont la couronne n'est pas encore différenciée.	Forte dominance apicale, absence de ramification primaire.
Jeune adulte	Arbre au commencement de l'élaboration de sa couronne ou houppier et en phase rapide de colonisation de l'espace.	Dominance apicale encore marquée, élaboration de la ramification primaire.
Adulte	Arbre ayant atteint la plénitude de son développement, le houppier à sa place définitive, son impact paysager est maximum.	Perte de dominance apicale, ramification primaire en phase d'achèvement.
Vieil arbre	Arbre ayant abouti son développement physiologique et morphologique marqué par un net déclin de sa réactivité, engagé dans un processus de vieillissement.	Bois d'extension presque invisible, présence de réitération, formation d'un houppier interne.

#### **ETAT DESCRIPTIF**

Eléments portés à la connaissance éclairant la compréhension des bilans

 Défauts / observations : défaut principal et sa localisation, repérés au minimum par niveau suivant la classification ci de-dessous :

Les niveaux de l'arbre adulte : ils permettent de cartographier sur l'arbre l'ensemble des observations réalisées, 6 niveaux :

Classification des parties de l'arbre				
Organe	Description			
Racine	Partie du système enterré de l'arbre et les contreforts en partie aérienne.			
Collet	Partie à la base de l'arbre.			
Fût* (haut / bas)	Partie soutenant le houppier de l'arbre, assurant la liaison entre les organes souterrains et la ramification.			
Charpentières	Branches maîtresses structurant et formant l'architecture de l'arbre au-dessus du fût (Bis de soutien).			
Branches/Feuilles	Partie aérienne de l'arbre assurant la colonisation de l'espace, regroupant la ramification secondaire de l'arbre (Bois d'extension).			
Houppier (type générique)	Partie aérienne de l'arbre regroupant les ramifications primaires et secondaires de l'arbre (Charpente, branches, feuilles).			

<sup>\*</sup> Peut figurer : Dpt charpentes : - départ des charpentières - précision de localisation particulière pour les arbres ayant étant géré par le passé par réduction régulière et actuellement redéployés en port libre ; Il s'agit du point de démarrage du houppier néo formé ou post traumatique.

#### QUALIFICATIONS ET QUANTIFICATIONS

#### Classification en 5 critères

- L'ETAT PHYSIOLOGIQUE GENERAL (ou BILAN): est le bilan des agents de stress présents et la capacité de réaction de l'arbre face aux diverses agressions constatées.
- L'ETAT MECANIQUE GENERAL (ou BILAN): est le bilan des anomalies ou défauts de structure modifiant ou pouvant modifier immédiatement ou à terme la résistance mécanique d'une partie ou de la totalité de l'arbre.
- LE PROFIL BOIS MORT : qui précise sa typologie et l'incidence de sa chute.
- LE RISQUE SECURITAIRE: Le risque sécuritaire est la note qui évalue le risque en fonction de la sensibilité du site suivant les critères donnés de l'état physiologique, mécanique et du profil bois mort.

#### **GESTION**

#### Dynamique estimée des arbres

#### L'espérance de maintien

Il s'agit d'une estimation basée sur l'analyse des différents critères, physiologique et mécanique, apportant une précision sur la viabilité à terme du végétal, analysé, aussi bien au niveau d'une échéance de mortalité que mécanique **dans sa forme actuelle** 

Cette estimation peut être sujette à variation du fait d'évènement extérieur comme des travaux ou accident climatique.

#### Elle est scindée en 4 critères :

- Très limitée : La survivance de l'arbre dans sa forme actuelle est estimée à moins d'un an
- 2. Limitée: La survivance de l'arbre dans sa forme actuelle est estimée à moins de 6 ans
- Sans limite: Aucune observation actuelle ne peut influer sur les limites de pérennité du végétal
- Non déterminée Non définie : Stress exprimés comme pouvant être réversible, amélioration de l'état, ou régressif, détérioration de l'état

#### Action de gestion

• LES CONSEILS DE GESTION qui précisent les actions préconisées ainsi que les différents termes de réalisation.

#### Gestion minimale / Gestion optimale :

Les deux gestions proposées sont des options pour le gestionnaire pour assurer la sécurisation du site. La gestion optimale tient compte des problématiques ainsi que des évolutions supposées de l'arbre dans le temps tant sur l'état physiologique que mécanique.

#### La validité du diagnostic

Terme qui précise la validité du diagnostic. Passé ce terme l'arbre sera à réexaminer dans sa totalité, ou orienté suivant les informations des listes restituées au chapitre concerné - Validité du diagnostic -

#### EN CAS DE RESTITUTION SYNTHETIQUE

#### Echelle colorimétrique

Représentation colorée, suivant une échelle graduée, du résultat des principaux bilans des arbres, soit dans leur globalité, état mécanique, physiologique ou par niveau, racine, collet, fut, houppier.

L'évaluation du risque sécuritaire, le profil bois mort et l'espérance de maintien ont aussi cette symbologie.

		Sans limite	Limitée	Très limitée	Non définit
Espérance de maintien					
Chute Bois mort	sans	Pas prévisible	A moyen terme	A court terme	immédiat
Risque	Minime	Faible	Marqué	Fort	Très fort
Etat physiologique et mécanique	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais
Représentation colorimétrique :					
Echelle : de Ras à très perturbé	-				<b>→</b>

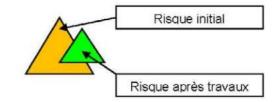
Ainsi ce codage visuel permet d'appréhender rapidement et aisément les états individuels de l'arbre ou de synthèse générale de la population expertisée. (Synthèse générale du rapport)

## Les fiches individuelles ou synthétiques reprennent les symboles colorés suivants :

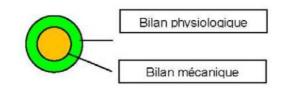
Elles sont établies pour chaque arbre et détaillent les différents éléments qui ont conduit à la prise de décision. Cette décision est individuelle pour chaque arbre en dehors de la structure dont fait partie le végétal.

#### Etat récapitulatif / présentation

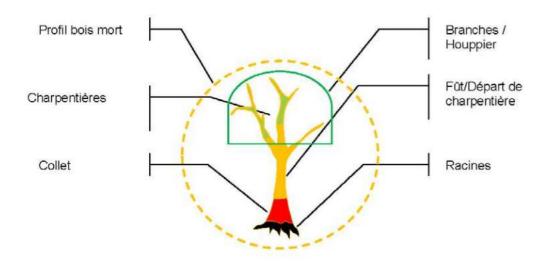
#### Triangle du risque



#### Cercle des bilans individuels



## Silhouette de l'état ou du risque portée dans les fiches individuelles



## - Silhouette état mécanique / interprétation des jeux de couleur présents

Niveau	Etat représenté	Risque de rupture	Association	Traduction	
Racine	Très Mauvais	Immédiat / court terme	Défaut de type : majeurs	Structure fortement endommagée	
Collet	Mauvais	court terme / moyen terme	Défaut de type : majeurs	Structure fortement endommagée	
Fut	Moyen	A terme / à vérifier	Défaut de type : évolutifs	Structure susceptible d'évoluer vers une détérioration importante	
Charpente	Bon	sans	Défaut de type : mineurs	Structure non endommagée	
Houppier	Excellent	sans	Absence de défaut	Structure non endommagée	

## Pour cette silhouette :

- la coloration du triangle risque initial est fonction de la sensibilité du site
- Le bilan mécanique est lui coloré en noir

## - Silhouette du risque / interprétation des jeux de couleur présents

Niveau	Risque représenté	Probabilité de dommage	Association	Traduction
Racine	Très fort	inévitable	Défaut de type : majeurs	Risque du au basculement de l'arbre
Collet	Fort	inéluctable	Défaut de type : majeurs	Risque du à une rupture prévisible au niveau du collet
Fut	Marqué	Pas de chance	Défaut de type : évolutifs	Risque si circonstances exceptionnelles au niveau du fut
Charpente	Faible	Peu probable	Défaut de type : mineurs	Ras
Houppier	Minime	absent	Absence de défaut	Ras

#### Pour cette silhouette :

- · la coloration du triangle risque initial est noir
- · Le bilan mécanique est aussi coloré en noir

# - Profil bois mort / interprétation de la couleur présente

Bois mort	Risque de rupture	Type bois mort	Risque de dommage	Fréquentation forte ou infrastructures présentes	Fréquentation quasi absente pas d'infrastructure
	à moyen terme	Bois de forte section	Suivant sensibilité du site	Fort pour la période donnée	Faible pour le période donnée

#### ECHEANCE DE GESTION

Echéa	nce	Définition			
Jrgent - L	Irgence	Opération(s) à réaliser le plus rapidement possible			
Court terme	N+1	Opération(s) à réaliser dans l'année suivant la réalisation du diagnostic			
Moyen terme	N+2	Opération(s) à réaliser dans les 2 années suivant la réalisation du diagnostic			
terme	N+3	Opération(s) à réaliser dans les 3 années suivant la réalisation du diagnostic			
_	N+4	Opération(s) à réaliser dans les 4 années suivant la réalisation du diagnostic			
Long terme	N+5	Opération(s) à réaliser dans les 5 années suivant la réalisation du diagnostic			
	N+6	Opération(s) à réaliser dans les 6 années suivant la réalisation du diagnostic			

Il appartient au gestionnaire de décider l'avancement ou le regroupement des actions dans une optique de simplification de la gestion.

#### 3 - SYNTHESE GENERALE

## ARBRE 1 HETRE POURPRE

DIAMETRE 120 CM HAUTEUR 30 M DIAMETRE HOUPPIER 20 M

STADE DE DEVELOPPEMENT ADULTE
SILHOUETTE PSEUDOLIBRE

DEFAUT PRINCIPAL POURRITURE LOCALISATION COLLET

BOIS MORT NIVEAU 2

BILAN PHYSIOLOGIQUE BON BILAN MECANIQUE MOYEN



APPRECIATION DU RISQUE FAIBLE

INTERVENTION TAILLE SANITAIRE / ECLAIRCIE SOUS 2 ANS

SILHOUETTE AU 24 JUIN 2021





Blessure sur collet face ouest doublée d'une cavité rebouchée au ciment. Bonne résonnance au maillet, blessure superficielle avec bourrelets de recouvrement efficients. Mos de 678 ms, pas de suspicion de pourriture du socle racinaire. Fourche majeure mais sans inclusion. Arbre moyennement altéré , ce qui est cohérent avec son âge et son passé

## ARBRE 2 SEQUOIA TOUJOURS VERT

DIAMETRE 150 CM HAUTEUR 30 M DIAMETRE HOUPPIER 15 M

STADE DE DEVELOPPEMENT ADULTE SILHOUETTE PSEUDOLIBRE

DEFAUT PRINCIPAL POURRITURE LOCALISATION FUT

BOIS MORT NIVEAU 2

BILAN PHYSIOLOGIQUE BON BILAN MECANIQUE MOYEN



APPRECIATION DU RISQUE FAIBLE



TERME SOUS 2 ANS

SILHOUETTE AU 24 JUIN 2021

INTERVENTION







Blessure longitudinale conséquente et sans doute associée à un ancien coup de foudre. Décollement d'écorce avec présence d'un bourrelet de recouvrement. Arbre majeur, tout comme le hêtre, dans le paysage. Mos réalisé, valeurs de 897 m/s, excluant toute suspicion de pourriture racinaire.

#### 4-VALIDITE DU DIAGNOSTIC - SURVEILLANCE PARTICULIERE

La validité dans le temps d'un diagnostic phytosanitaire et de tenue mécanique d'un arbre va dépendre de plusieurs facteurs :

- L'état de l'arbre étudié : plus un arbre présente de défauts évolutifs (pourrissement,...) ou de signes pathologiques, et plus son évolution (régression) est rapide.
- L'âge physiologique du sujet (un vieil arbre évolue plus vite qu'un arbre adulte)
- · L'environnement de l'arbre et son évolution.
- De l'essence
- · De l'apparition de pathogène virulent
- · Des conditions météorologiques et plus particulièrement des vents en bourrasques ou supérieurs à 80 km/h

Pour cette étude la validité globale du diagnostic est de 36 mois pour les 2 arbres.

#### 5 - CONCLUSION

Il s'agit de deux vieux arbres à forte valeur patrimoniale. Ils présentent tous deux des altérations majeures sur fut , ou collet, liés aux affres du temps. Il ne nous est pas possible , pour le hêtre de sonder au resistographe, la présence de béton étant rédhibitoire. Le séquoia a sans aucun doute été frappé par la foudre ce qui explique cette marque en spirale de bas en haut. La présence d'un bourrelet de recouvrement sur les franges de la blessure fait passer au second plan le décollement de l'écorce qui pourrait inquiéter. Si pour ces deux arbres l'état mécanique est moyen , il n'engage en rien la tenue mécanique , sauf bien entendu éléments climatiques majeurs ou désordres racinaires – travaux.

Nous avons réalisé des sondages au marteau à ondes sonores, rien n'autorise à penser que les socles racinaires soient affectés.

Par ailleurs nous avons parcouru l'ensemble du parc. Tilleuls et marronniers conduits en port réduit ne présentent pas de risques ou désordres significatifs.

A l'inverse sont présents deux arbres problématiques.

D'une part un cèdre présentant une amorce de dépérissement irréversible, qui s'il peut être traité dans un premier temps par une taille sanitaire – bois mort, voit ses perspectives de maintien réduites. Son abattage est , hélas, la seule solution à terme.



D'autre part, près de la maison il y a un sophora du japon qui lui aussi présente du bois mort en cime , de manière significative. Une taille sanitaire est là aussi rendue nécessaire.



Enfin , à la question posée de savoir quel arbre planter , nous suggérons le tilleul a petites feuilles, arbre spontané, forestier mais aussi de parc, et qui propose une silhouette interessante.

A Prignac et Marcamps

Le 24 juin 2021

Sylvain VASSEUR Expert arboricole Expert forestier Aäpa Ingénierie végétale



#### 6 - ANNEXES

#### **DEFINITION DES DEFAUTS**

Arrachement : Rupture d'un axe de la partie aérienne ou racinaire, provoquant un déchirement longitudinal, mettant à nu une partie de bois vivant et du bois de cœur.

**Blessure**: Présence sur le fût ou les charpentières de bois de cœur mis à nu, d'aspect visuel encore solide, à la suite d'un choc mécanique ou climatique ayant provoqué la disparition des tissus « vivants » du bois. Le bois mis à nu pour une même période de temps évoluera ou non en cavité suivant l'importance de la blessure, de l'espèce et de la vigueur du sujet.

Bois mort: Présence de branches et de rameaux secs. Le bois mort peut être le fait de problème physiologique soit passager ou soit irréversible : dépérissement de l'arbre, ou de problème de concurrence.

Brûlure: Elle peut avoir deux causes:

- > Feu : Plaie de dimension variable apparaissant à la suite d'un feu à proximité de l'arbre. Les tissus du bois d'apparence sain peuvent se dégrader rapidement en fonction de l'importance du dessèchement interne subit.
- Solaire ou Coup de soleil : Brûlure des tissus corticaux par le soleil. Elle peut conduire à la formation de gouttières (cf. Cavité)

**Bris**: Casse d'un élément architectural de l'arbre qui peut être accidentelle, vent, ou révélateur d'un affaiblissement structurel des bois, parasitage ou vieillesse. Suivant la section de l'élément brisé la plaie peut dégénérer en pourriture puis en cavité.

Carpophore: Fructification révélant la colonisation des tissus ligneux par un champignon pathogène ayant une action de parasitisme. Cette présence indique en règle générale un stade déjà évolué de la contamination des tissus du bois par le mycélium du champignon et le développement d'une pourriture

Cavité : Défaut mécanique dû à l'absence de tissus du bois, suite à leur dégradation par l'action de pourritures ou suite à une brûlure, entraînant suivant la taille un défaut de solidité mineur à majeur. La cavité peut être ouverte ou fermée. Le creux engendré peut adopter des formes particulières :

- > Gouttière : Cavité en forme de gouttière se développant sur la partie supérieure d'une charpentière.
- > Cheminée : Cavité tubulaire caractérisée par la disparition du bois de cœur sur la totalité d'un axe.

Lésion chancreuse : Défaut majeur, régressif qui a comme spécificité le recouvrement impossible de la zone altérée dû à l'action d'un agent pathogène de type chancre.

**Chignon :** Déformation mécanique du système racinaire entrainant à terme une instabilité de l'arbre. Sa présence est due à des racines étranglantes (racines mal placées entravant le développement du collet ou d'une autre racine).

Corps étranger: « Phagocytage » par l'arbre d'élément se trouvant à proximité, de nature métallique (barrières, spots, grillage,...) ou minéral (muret, bordure, enrobé,...).

Décollement d'écorce : Perte d'adhérence traumatique ou parasitaire des tissus de protection du tronc soit passagère, soit irréversible.

**Dégradation :** Dégât causé par l'arbre sur son environnement proche (déformation de l'enrobé, soulèvement des bordures,...).

Dépérissement : Défoliation du houppier causée par une dégradation physiologique de l'arbre.

**Écoulement :** Traînées noirâtres présentes sur le fût ou les charpentières indiquant soit une dégradation des tissus du bois ou soit une réaction de l'arbre à une agression interne.

Écorce incluse / Entre écorce : Zone de contact entre deux branches de même vigueur incapables de se souder et pouvant entraîner à terme la rupture d'un des deux axes.

Fente: déchirement interne radiale ou longitudinale sur tronc, charpentière ou branche, induisant une faiblesse mécanique de la partie fissurée

Houppier déséquilibré : Forme particulière du houppier entraînant un décalage du centre de gravité de l'arbre par rapport au fût.

Inclinaison: Développement non vertical de l'arbre.

**Insectes xylophages:** Présence sur le tronc d'orifices de sortie des nymphes vivant à l'état larvaire dans le tissu souscortical de l'arbre. Ces symptômes sont en principe révélateurs de l'état de faiblesse des arbres infestés.

Jaunissement : coloration anormale des feuilles indiquant un stress physiologique, ou la présence d'insectes types piqueurs ou suceurs

Nécrose : Zone dont les tissus superficiels sont morts n'ayant pas d'origine vraiment déterminée et susceptible de gangréner les tissus voisins.

Plaies de taille: Présence d'une ou plusieurs plaies dues à la coupe de branche de forte section, pouvant amener à terme le développement d'une cavité sous l'action d'agents pathogènes extérieurs. Au stade du diagnostic cette cavité se limite au cône d'insertion de la branche coupée

Plantes grimpantes: Lierre, clématites ou autre végétaux utilisant l'arbre comme support. Ces végétaux empêchent le diagnostic des axes colonisés et plus rarement entraînent une compétition avec l'arbre pour l'accès à la lumière.

Plantes parasites : Plantes vivants sur l'arbre au détriment de ce dernier. Elles produisent des suçoirs s'insérant dans le système vasculaire de l'arbre et constituant de possibles points de rupture des branches. Ex : le gui.

**Pourriture :** État caractérisé par la dégradation avancée du bois de cœur, toujours présent, mais dont le rôle de soutien n'est plus efficient. Cette constatation est visible à l'œil nu. La prochaine étape est la cavité.

Pourriture remontante : Pourriture ayant comme origine une lésion du système racinaire qui s'étend progressivement de son point d'origine vers le haut du fût. Cette pourriture peut entraîner la déstabilisation de l'arbre.

Rejets traumatiques: Axes émis par l'arbre en réaction à un traumatisme de type taille ou bris d'axe principaux. Une sélection est souvent nécessaire afin de limiter leur nombre.

**Renflement :** Excroissance du bois de forme globuleuse localisée soit unilatéralement, soit en anneau autour d'un axe. Différents phénomènes peuvent être à son origine et en déterminer sa gravité.

**Stabilité** : l'arbre peut, par une faiblesse du système d'ancrage racinaire ou par un déséquilibre de forme, basculer. Les racines ont pu être altérées, par des facteurs humains, travaux, ou des facteurs naturels, érosion etc., ou le rapport entre la hauteur et la grosseur est trop déséquilibré (coefficient d'élancement)

**Travaux** : Agression de l'arbre consécutive au remaniement du site (mouvements du sol, tassements, coupes de racines, enterrement du collet...) qui peut provoquer un stress passager destruction du chevelu racinaire, ou a plus long terme un défaut de stabilité ou son dépérissement.

Trou de pic : indique une colonne de bois mort sur fut ou suite logique d'une plaie de taille - précise un état d'affaiblissement de la zone prospectée

#### DEFINITION DES ETATS PHYSIOLOGIQUE, MECANIQUE ET DU RISQUE SECURITAIRE

Pour juger de l'état physiologique de l'arbre les facteurs suivants sont pris en compte lors de l'analyse visuelle :

A l'état défeuillé S'ajoute à l'état feuillé

Vigueur en termes de croissance Couleur des feuilles Morphologie du houppier Taille des feuilles

Présence d'agent pathogène Répartition \transparence de la masse foliaire

Proportion bois mort Floraison / fructification Desséchement

Vitalité

État physiologique général	Description générale			
Excellent	État sanitaire très satisfaisant : arbre exprimant une croissance satisfaisante pour l'espèce, niveau de stress très faible ou inexistant.			
Bon	État sanitaire satisfaisant : arbre exprimant une vigueur correcte pour l'espèce mais sujet à des attaques parasitaires de faibles intensités ou irrégulières, niveau de stress faible.			
Moyen	État sanitaire affecté dû : -soit à un stress exceptionnel de forte intensitésoit aux prémices d'un dépérissement généralisé.			
Mauvais	État sanitaire très affecté : Arbre présentant en cime, du bois mort ou les marques d'un dépérissement irréversible (Proportion de bois mort hors norme).			
Très mauvais	Arbre sec sur pied ou présentant qu'un état de feuillaison éparse.			

État mécanique général	Description générale		
Excellent	Aucun défaut apparent.		
Bon	Défaut(s) mineur(s) ne portant pas atteinte à la solidité générale de l'arbre ou réaction positive des bois de recouvrement.		
Moyen	Défaut(s) constaté(s), pouvant porter atteinte à la solidité partielle de l'arbre dans sa forme actuelle ou à la solidité générale à terme		
Mauvais	Présence avérée de défaut(s) important(s) à majeur(s) altérant la solidité générale de l'arbre		
Très mauvais	Problème de solidité généralisé pouvant provoquer la chute subite de l'arbre.		

Risque sécuritaire	Description générale			
Minime	Risque de dommages aux biens et personnes absent			
Faible	Risque de dommages aux biens et personnes négligeable ou fortuit			
Marqué	Risque de dommages aux biens et personnes éventuel			
Fort	Risque de dommages aux biens et personnes considérable			
Très Fort	Risque de dommages aux biens et personnes inévitable			

Complément aux définitions :

Absent : qui n'est pas présent

Négligeable ou fortuit : insignifiant ou par hasard, lors de circonstances exceptionnelles.

Éventuel : qui peut se produire suivant une réunion de circonstances

Considérable : très important, qui à de forte chance de se produire sans circonstances particulières

Inévitable : qui ne peut être évité